

© Valdemar Verissimo | Ville de Lausanne

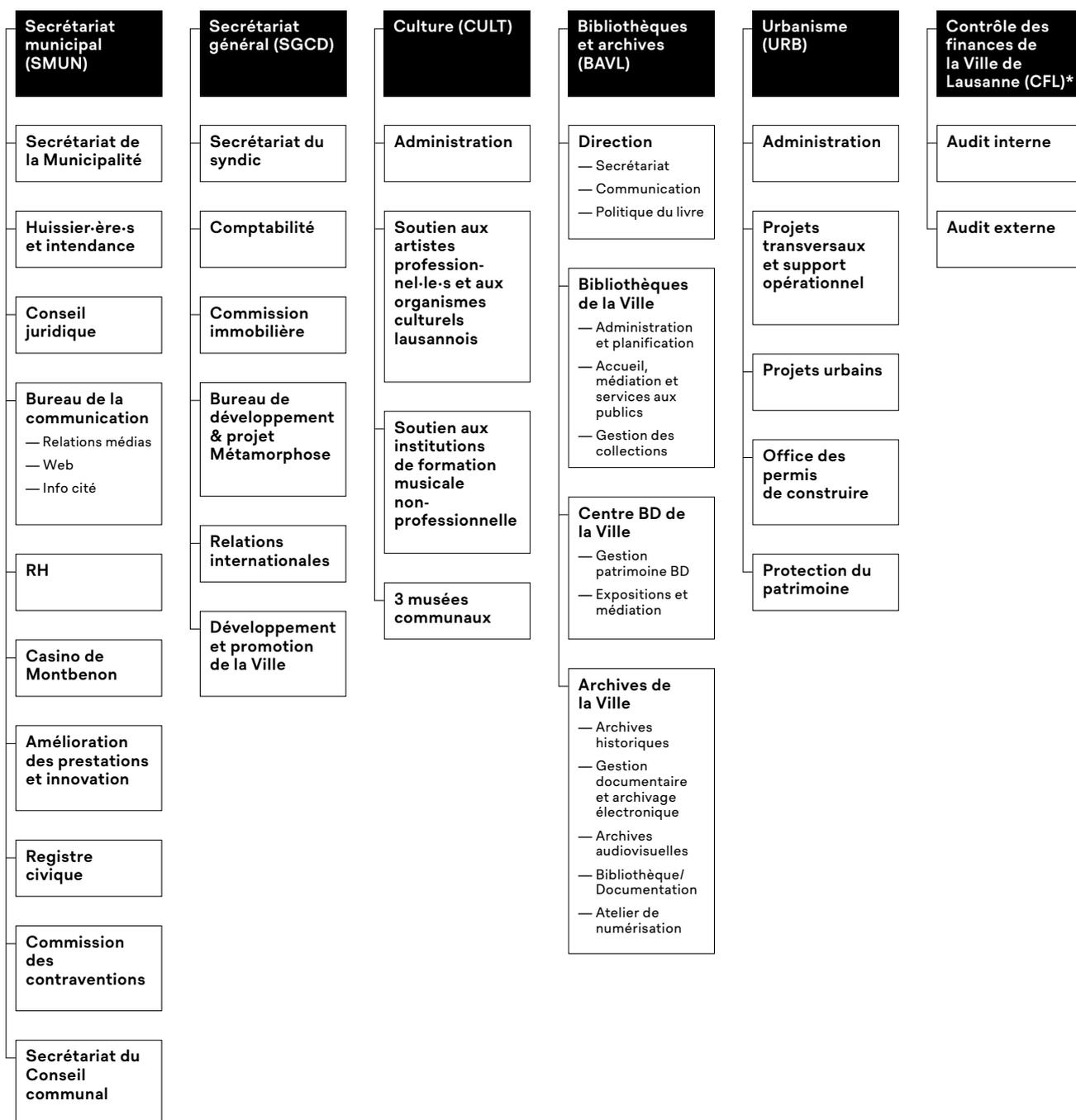


Direction de la culture et du développement urbain



Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Cette année a été marquée par les commémorations du centenaire du Traité de Lausanne avec plus de 40 évènements organisés soit par la Ville, soit par des institutions culturelles, soit par des associations représentant les populations impactées par le traité.

Elle a aussi été marquée par la réouverture du Théâtre de Vidy, avec une salle principale rénoverée, une capacité d'accueil du public augmentée et des espaces de travail améliorés, ainsi que par l'inauguration de Pyxis, maison de la culture et de l'exploration numérique.

Le Service des archives et des bibliothèques de la Ville a, quant à lui, fêté le dixième anniversaire du Prix du livre, a intensifié sa collaboration avec BDFIL et a vu augmenter son nombre d'abonné-e-s cette année encore.

En ce qui concerne le Service de l'urbanisme, il poursuit son travail de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel, ainsi que celui de révision du Plan général d'affectation et d'avancement de divers projets urbains sur des sites majeurs de développement. La délégation à la protection du patrimoine participe, quant à elle, au recensement architectural cantonal, quartier par quartier, en prenant en compte le patrimoine bâti du XX^e siècle. En ce qui concerne l'Office des permis de construire, des mesures de simplification des procédures ont été mises en place.

L'Unité de développement et de promotion de la Ville est devenue pleinement opérationnelle en 2023. Elle vise à renforcer la notoriété de Lausanne, notamment en participant au développement du site de Beaulieu S.A., en élaborant une stratégie touristique et une autre gastronomique ainsi qu'en collaborant activement avec le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) et Lausanne Région.

De son côté, le Bureau de développement et projet Métamorphose a poursuivi son travail de développement des sites stratégiques permettant de construire de nouveaux logements, tout en suivant les chantiers construction de la première partie de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. En prolongement des analyses de la Commission immobilière, la Municipalité a pu exercer son droit de préemption à 4 reprises.

L'année 2023 a aussi été marquée par l'organisation des élections fédérales dont le dépouillement a mobilisé 365 personnes.

Finalement, le Contrôle des finances de Lausanne (CFL) a procédé à l'audit annuel des comptes communaux et mis en œuvre son plan d'audit 2023.

Secrétariat municipal (SMUN)

Principales missions du service

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la planification et la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Plusieurs unités à vocation transversale sont également rattachées au service. Le SMUN est un service composé de dix unités:

- Secrétariat de la Municipalité;
- Huissiers et intendance;
- Conseil juridique;
- Bureau de la communication;
- Unité RH;
- Casino de Montbenon;
- Amélioration des prestations et innovation;
- Registre civique;
- Commission des contraventions;
- Secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Amélioration prest. & innov.	2.00	2.00	2.00	2.00
Bureau de la communication	8.70	8.70	9.20	8.50
Casino	10.20	9.60	10.00	9.60
Cellule ARC	1.50	1.50	1.70	1.70
Commission de police	9.10	8.30	–	–
Commission des contraventions	–	–	9.10	9.00
Conseil juridique	3.60	3.60	3.80	4.60
Direction SMUN	9.70	8.50	4.90	4.30
Droits politiques	–	–	2.10	2.10
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Organisation & prestations	17.00	15.00	14.90	14.80
Registre civique	1.60	1.60	–	–
Secrétariat Conseil communal	5.05	5.05	5.05	4.55
Unité RHCD	–	–	4.20	4.20
Unité web et multimédia	4.60	4.60	4.60	4.60
Total service	80.05	75.45	78.55	76.95

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	-1.50

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Amélioration prest. & innov.	2	2.00	2	2.00
Bureau de la communication	12	8.70	11	8.50
Casino	11	9.60	12	9.60

Cellule ARC	2	1.50	2	1.70
Commission de police	9	8.30	-	-
Commission des contraventions	-	-	10	9.00
Conseil juridique	4	3.60	5	4.60
Direction SMUN	10	8.50	5	4.30
Droits politiques	-	-	3	2.10
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Organisation & prestations	16	15.00	16	14.80
Registre civique	2	1.60	-	-
Secrétariat Conseil communal	7	5.05	6	4.55
Unité RHCD	-	-	5	4.20
Unité web et multimédia	6	4.60	6	4.60
Total service	88	75.45	90	76.95

Apprenties et apprentis

	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Unité administrative	-	-
Casino	-	2
Direction SMUN	1	1
Droits politiques	-	2
Registre civique	1	-
Secrétariat Conseil communal	1	1
Unité RHCD	-	1
Total service	3	7

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	2
Total service	7	9

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	7

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	26	2.54	34	2.11
Auxiliaires mensualisé·e·s	8	2.90	7	2.19
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*	1	*
Total service	36	5.44	42	4.30

* information indéterminée car à la tâche

Le personnel auxiliaire engagé pour les différents scrutins n'est pas compris dans les totaux.

Evènements marquants

L'année 2023 a été notamment marquée par l'organisation des élections fédérales. 384 candidatures réparties dans 22 listes ont été déposées pour le Conseil national et 13 candidatures sur 9 listes ont été déposées pour le Conseil des Etats.

Le 1^{er} tour s'est déroulé sur deux jours, les samedi 21 et dimanche 22 octobre. Le 2^e tour a eu lieu le dimanche 12 novembre. L'ensemble du dépouillement a mobilisé 365 personnes.

Ce scrutin a été marqué par l'introduction du bulletin unique pour l'élection au Conseil des Etats. La Ville étant déjà équipée du matériel adéquat dans le cadre des votations, les bulletins ont pu être traités par les scanners existants. L'introduction du bulletin unique n'a pas engendré de frais supplémentaires.

Principales activités 2023

Secrétariat de la Municipalité

Missions du secrétaire municipal

Les missions principales du secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Selon ces dispositions, le secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge de:

- la coordination entre la Municipalité et l'administration communale;
- la co-signature des actes de la Municipalité;
- la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat;
- la liaison avec le Bureau du Conseil communal;
- l'exécution des décisions de la Municipalité;
- tâches que lui attribue la Municipalité;
- l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité. En 2023, le service a organisé 43 séances ordinaires de Municipalité.

Liaison avec le Secrétariat du Conseil communal

Le SMUN assure la coordination entre la Municipalité et le Conseil communal. Outre la coordination des relations entre la Municipalité et le Bureau du Conseil communal, il gère le suivi des dossiers du Conseil communal au sein de l'administration (suivi des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.).

Tâches attribuées par la Municipalité

La Municipalité peut confier des mandats spécifiques au SMUN.

Sur le plan interne, le SMUN préside le groupe de travail permanent de suivi des affaires municipales, composé des secrétaires générales et généraux, ainsi que des cheffes et chefs des services transversaux (finances, personnel, informatique et achat & logistique). Cette plateforme d'échange et de coordination se réunit mensuellement et traite le suivi de dossiers transversaux et prioritaires, comme par exemple le suivi du programme de législature.

Le SMUN est ensuite en charge de la coordination et du suivi des participations et subventions de la Ville.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est responsable du suivi transversal des dossiers de l'Union des villes suisses, de l'Union des communes vaudoises et de Lausanne Région, organisations au sein desquelles le syndic siège au comité.

Le SMUN est également chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année, la Ville a répondu à 17 consultations, principalement venues de l'Union des villes suisses. Les réponses aux consultations sont publiées sur le site internet de la Ville, sous les actualités municipales.

En collaboration avec les directions, le SMUN suit également certains dossiers prioritaires lors de la phase parlementaire, tant sur le plan fédéral que cantonal.

La rencontre annuelle entre la Municipalité et la Députation lausannoise au Grand Conseil a eu lieu le 19 septembre 2023.

Dans le cadre de ses relations avec les autres villes vaudoises et sur le plan national, la Municipalité a rencontré en 2023 les exécutifs de: Berne, Epalinges, Morges, Prilly et Renens.

Protocole et réceptions

La célébration officielle de la Fête nationale le 1^{er} août a pu se dérouler à Ouchy, en présence du Président de la Confédération M. Alain Berset. Les mauvaises conditions météo ont malheureusement conduit au report des feux d'artifice, qui ont été tirés le 2 septembre à l'occasion de la manifestation «Ouchy fête son lac».

Le 8 novembre, la Médaille d'or de Lausanne a été remise à M^{me} Lea Sprunger.

Valorisée par un nouveau concept, la réception en l'honneur des jubilaires de l'administration a été organisée avec les apprentis de la direction.

Forum de l'Hôtel de Ville

Avec 16 expositions au Forum, l'espace a affiché complet toute l'année.

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, des cadeaux (trois bouteilles de vin de la Ville et une boîte du chocolat de la Ville) ont pu être livrés au domicile de 316 nonagénaires (344 en 2022).

Les jeunes Lausannoises et Lausannois ayant atteint leur 18^e année reçoivent un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Le SMUN a adressé cet envoi à 1'330 jeunes en 2023 (1'350 jeunes en 2022).

Conseil juridique

Les principales tâches de l'unité sont les suivantes:

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif;
- centre de compétences en matière de marchés publics;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, centralisation et publication de celle-ci;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux, notamment devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Justice de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

Evènements marquants

La Commune, que ce soit comme maître d'ouvrage ou en collaboration avec des tiers, est partie prenante dans de nombreux projets urbanistiques qui impliquent de forts enjeux juridiques, que ce soit en matière contractuelle ou en lien avec le droit public de la construction au sens large. L'unité est, dès lors, amenée à conseiller de manière transversale les services, dans des dossiers souvent complexes.

Comme propriétaire foncière, la Commune poursuit une politique active en termes de rénovations et d'aide au logement, ce qui nécessite, là aussi, de maîtriser des problématiques parfois complexes en terme de droit du bail, ainsi que de droits réels.

La problématique globale liée à l'émergence et à la diffusion de nouveaux outils informatiques tels que l'IA apparaissent également dans le champ d'activité de l'unité, notamment en lien avec la protection des données, ainsi que la propriété intellectuelle.

Le Conseil juridique est enfin fortement impliqué dans certains dossiers concernant tant les autorités communales que cantonales, en lien avec son homologue de l'Etat et d'autres services, par exemple pour le développement des projets liés à Métamorphose qui nécessite une planification rigoureuse.

Comme en 2022, cependant, les risques juridiques apparaissent globalement maîtrisés.

En 2023, le nombre de nouveaux recours déposés devant la Commission permanente de recours en matière d'impôts (CCRI) a, pour la première fois, connu une importante baisse de plus de 50%.

Thèmes principaux de l'unité

Le droit des marchés publics a connu des modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Ces importants changements ont été intégrés sans heurts par l'administration.

Le nombre de recours administratifs auprès de la Municipalité, pour lesquels l'unité fonctionne comme greffe et autorité d'instruction, connaît une réelle augmentation. A noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, les décisions rendues par l'Office communal du logement peuvent être contestées par la voie de la réclamation interne et non plus par celle du recours auprès de la Municipalité. Cette dernière connaîtra, dès lors, moins de cas de résiliation de bail de logements subventionnés. Cependant, le nombre de cas reste stable, car d'autres domaines connaissent un accroissement du nombre de recours.

Le Conseil juridique assure également le suivi des modifications légales, qui peuvent parfois avoir un impact important sur l'activité de l'administration communale. On songe, en particulier, au droit de l'aménagement du territoire au sens large (par ex. l'entrée en vigueur de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, LPrPNP, le 1^{er} janvier 2023).

Bureau de la communication (BCom)

Le Bureau de la communication assure le développement et la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité et de l'harmonisation de la communication extérieure entre les différentes directions. Il s'occupe du suivi de la communication générale et des grands projets. Le BCom est aussi en charge de bon nombre de prestations disponibles pour toute la Ville qu'elles soient photographiques, numériques en passant par des prestations d'accueil pour la population ou de communication interne. L'année 2023 aura vu:

- l'accueil de 8 stagiaires-écoles et 2 stagiaires longue durée, dans le cadre d'études ou de mesures du chômage;
- la formation de deux apprentis (employé de commerce et médiamaticien);
- l'accessibilité du site a été améliorée pour permettre une navigation aisée via les touches du clavier, et des améliorations des contrastes ont été intégrées pour une lisibilité optimale. Ces ajustements visent à garantir que chacune et chacun puisse accéder aux contenus de manière fluide et confortable;
- la mise en place d'une page d'accueil personnalisée: toute personne titulaire d'un compte gratuit sur www.lausanne.ch peut désormais accéder à sa propre page d'accueil et la personnaliser à sa guise, accessible via www.lausanne.ch/ma-page;
- le moteur de recherche du site a subi une refonte, dans l'objectif d'offrir une expérience de recherche plus conviviale et efficace. Les résultats sont désormais plus pertinents aussi, grâce à une base de sources de contenus élargie;
- la formation du personnel de communication de la Ville à la communication simple;

- la réorganisation d'Info cité comprenant une centrale téléphonique et un bureau d'accueil pour mieux correspondre aux besoins de la population et pour être plus efficient;
- la production de vidéos au sein du Bureau de la communication.

Tout comme les années précédentes, Info cité et la centrale téléphonique ont accompagné la population lausannoise et les personnes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 4'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacune et chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Unité ressources humaines

Les principales activités de l'unité sont:

- la mise en œuvre des décisions municipales en matière de gestion du personnel;
- le soutien aux services de la direction pour toutes les questions liées à la gestion des ressources humaines;
- l'appui aux cadres de la direction en matière de recrutement, stratégie organisationnelle et gestion des dossiers sensibles;
- l'accompagnement et le développement du personnel, y compris le personnel en formation.

Les priorités demeurent le renouvellement du personnel, l'intégration des nouvelles personnes et la montée en compétences, tout en mettant l'accent sur le développement de la culture interne. L'unité fait face à une augmentation des départs à la retraite.

Casino de Montbenon

Les principales tâches du Casino sont:

- exploitation et location de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du Salon;
- coordination des locations au plan administratif et logistique;
- accueil d'évènements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises;
- collaboration avec le Service des gérances pour la maintenance du bâtiment;
- collaboration avec les locataires pour une bonne cohabitation des évènements et des clientèles respectives.

L'activité du Casino se maintient à un rythme soutenu. Stable par rapport à l'an dernier, le chiffre d'affaire se monte à CHF 237'319.- (2022: CHF 230'906.-; 2021: CHF 173'704.-; 2020: CHF 126'955). Les gratuits restent stables à CHF 224'915.- (2022: CHF 227'520.-; 2021: CHF 247'920.-; 2020: CHF 208'451.-).

Hors Cinémathèque, ce sont 612 réservations qui ont été réalisées en 2023 (2022: 611; 2021: 521; 2020: 460).

Unité amélioration des prestations et innovation

L'unité poursuit le développement d'amélioration opérationnelle et est principalement intervenue en 2023 sur les sujets suivants: pilotage du Service de la petite enfance, processus et

gestion du Bureau de détermination du revenu (base de calcul de la facturation des prestations rendues par les centres de vie infantine du Réseau-L), pilotage et processus des activités opérationnelles et administratives du Service des gérances.

Registre civique

Au 1^{er} décembre 2023, le corps électoral lausannois comptait 90'440 électrices et électeurs (1^{er} décembre 2022: 89'639), dont 67'697 Suisses et 22'723 ressortissants étrangers; en outre, 24'312 personnes (1^{er} décembre 2022: 23'231) étaient inscrites au Registre Central des Suisses de l'étranger.

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
Votation fédérale et cantonale du 18 juin 2023	67'585	25'835	38.23%
Objets votation fédérale			
1. Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)			
2. Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)			
3. Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)			
Objet votation cantonale			
1. Initiative populaire «Pour la protection du climat»			
Elections fédérales du 22 octobre 2023 (1 ^{er} tour)	67'705	28'820	42.57%
1. Election des 19 membres vaudois du Conseil national			
2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des États			
Elections fédérales du 12 novembre 2023 (2 ^e tour)	67'696	23'170	34.23%
1. Election des 2 membres vaudois du Conseil des États (2 ^e tour)			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés en lien avec 9 référendums fédéraux, de 22 initiatives fédérales et de 7 initiatives cantonales.

Au total 144'680 signatures ont été contrôlées contre 69'255 en 2022.

Commission des contraventions

En avril 2023, la Municipalité a accepté de changer la dénomination de la Commission de police en Commission des contraventions. Cette différence entre ces deux dénominations permet d'éviter la confusion, faite par la population en particulier, consistant à associer la présente commission à la police.

En 2023, 63'104 rapports ont été saisis sur le domaine public (63'696 en 2022). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 48'234 (51'153 en 2022), avec des recettes se chiffrant à CHF 6'980'327.- (CHF 7'042'052.- en 2022). Le nombre de cas en attente a augmenté à 9'935 à fin 2023, contre 5'334 cas en 2022.

Pour les infractions sur domaine privé, un retour à une certaine normalité a été constaté avec 9'949 dénonciations (11'741 en 2022), qui ont entraîné 8'347 ordonnances pénales (9'922 en 2022). Les revenus ont fléchi à CHF 1'228'737.- (CHF 1'322'901.- en 2022).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé a diminué à 73'053 (75'437 cas en 2022). Sur 1'122 oppositions traitées (1'320 en 2022), 162 ont donné lieu à des audiences (240 en 2022). Le Tribunal de district a statué sur 7 affaires (9 en 2022) dont 5 (6 en 2022) relevaient d'une opposition à une décision rendue après audience. 4 cas ont fait l'objet d'un retrait d'opposition, 2 ont été jugés irrecevables et un jugement a déclaré la personne coupable. Le Tribunal cantonal n'a été saisi d'aucun dossier (1 en 2022), tout comme le Tribunal fédéral (0 en 2022). Aucune indemnité n'a été versée en 2023.

Concernant les conversions des amendes en jours de peine privative de liberté de substitution, 4'844 décisions ont été rendues, en nette baisse par rapport à 2022 (6'541). L'encaissement

a pourtant augmenté à CHF 772'991.- contre CHF 695'128.- en 2022, rattrapant le décalage lié au volume important de 2022. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours en 2023 (zéro en 2022).

Secrétariat général culture et développement urbain (SGCD)

Principales missions du service

Secrétariat

- gère le secrétariat du syndic, les séances de Municipalité pour la direction et les affaires du Conseil communal;
- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et participe à des groupes de travail transversaux;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales ainsi que des projets stratégiques ou transversaux;
- assure et coordonne la communication du service et de la direction.

Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV)

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne;
- est responsable de développer et promouvoir la Ville en tant que destination économique, touristique et gastronomique.

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes;
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction.

Commission immobilière (CI)

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.);
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier et celle du patrimoine immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL);
- analyse les objets soumis à la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et fait des propositions en la matière à la Municipalité;
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne.

Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM)

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de construction et de rénovation;
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires;
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose.

Relations internationales de la Ville (RIV)

- assure les relations internationales de Lausanne, en particulier dans le cadre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF);
- gère les actions de solidarité internationale;
- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	10.00	9.80	12.30	11.20
Commission immobilière	3.80	3.80	3.80	3.80
Comptabilité CD	4.30	4.10	4.30	4.30
Dév. et promotion ville (udpv)	3.60	2.60	5.30	4.50
Direction SGCD	2.70	2.50	2.50	2.50
Relations internationales	3.90	3.30	4.10	3.30
Total service	28.30	26.10	32.30	29.60

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	4.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	11	9.80	13	11.20
Commission immobilière	4	3.80	4	3.80
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.30
Dév. et promotion ville (udpv)	3	2.60	5	4.50
Direction SGCD	3	2.50	3	2.50
Relations internationales	4	3.30	4	3.30
Total service	30	26.10	34	29.60

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Relations internationales	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	6
	–	1
Total service	3	7

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	2	0.04	10	0.20
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	1.87	3	1.15
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	4	*
Auxiliaires payé·e·s à la journée	3	*	-	*
Total service	8	1.91	17	1.35

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Cette année a été marquée par les commémorations du centenaire du Traité de Lausanne, l'élaboration de plusieurs stratégies de développement et de promotion de la Ville afin d'en renforcer la notoriété, la poursuite des travaux de développement des sites stratégiques Métamorphose, la continuation des analyses nécessaires à l'exercice du droit de préemption, ainsi que la poursuite du projet pilote de médiation administrative.

Principales activités 2023

Médiation administrative

Le projet pilote de médiation administrative favorise l'écoute des citoyennes et citoyens dans un esprit de conciliation promouvant un service public basé sur la qualité du service et du lien avec les habitant·e·s, ainsi que la confiance générale dans les institutions. En 12 mois, 40 contacts ont été établis.

Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV)

L'UDPV est devenue pleinement opérationnelle en 2023. Elle vise à développer la Ville et renforcer sa notoriété en tant que destination économique, touristique et gastronomique.

En 2023, l'UDPV, sous la responsabilité du Conseiller stratégique de la Municipalité, a notamment travaillé sur les projets suivants:

- Beaulieu S.A.: stratégie de développement de diverses activités sur le site (Montreux Comedy Club, expositions immersives (Frida Kahlo et Tintin), conception d'un projet de foodcourt et d'incubateur gastronomique (Les Halles – Beaulieu), lancement de la réflexion autour de la création d'un Hub d'innovation Sport/Santé/Alimentation du futur sur les superficies des

- actuelles Halles Nord et du Front Jomini, et constitution à cet effet d'un conseil stratégique;
- Tourisme: élaboration et validation d'une stratégie 2023–2027 et conclusion d'une nouvelle convention de subventionnement avec Lausanne Tourisme, lancement d'un large processus participatif rassemblant tous les acteurs sous la bannière «Destination Lausanne!» et projet de signalétique touristique en partenariat avec les tl;
 - Gastronomie: élaboration d'une stratégie 2024–2027 pour le secteur, lancement d'un processus participatif avec une enquête puis constitution d'un copil FOOD rassemblant les acteurs-clés, projet de guide gastronomique imprimé et digital et suivi des activités de l'association Lausanne à Table au sein de son comité;
 - Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL): entrée en vigueur complète du nouveau règlement sur la taxe intercommunale de séjour par les communes de l'Entente, signature de l'accord avec Airbnb et lancement de la perception de la taxe de séjour auprès de sa clientèle générant, entre avril et décembre 2023, près de CHF 350'000.- de nouvelles recettes. La Commission intercommunale de la taxe de séjour a soutenu 27 projets, pour un montant total de CHF 1'081'500.-;
 - Lausanne Région: accompagnement de 2 études stratégiques relatives aux missions de développement et de promotion économique et suivi de l'élaboration de la nouvelle stratégie au sein de la commission promotion économique.

Commission immobilière

L'année 2023 a une nouvelle fois été marquée par une activité intense pour la Commission immobilière. En plus du traitement des affaires courantes et de la participation à de nombreux projets transversaux, elle a assuré l'analyse et le suivi des cas de préemption soumis conformément à la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

La CI a siégé en séance plénière à 4 reprises en 2023 et traité 12 dossiers. La CI a aussi rédigé ou participé à la rédaction de 5 préavis (selon la liste en préambule du présent rapport).

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2023 figure sous «Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales:

2019	897'038'500.-	(résultat intermédiaire)
2020	787'402'700.-	
2021	735'857'100.-	(résultat intermédiaire)
2022	573'385'000.-	(résultat intermédiaire)
2023	70'678'300.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5 ‰) et d'impôt sur la fortune. Les chiffres 2019 et 2021 à 2023 sont indiqués comme résultats intermédiaires car des procédures de réclamation sont encore en cours à l'heure actuelle. Le montant de l'année 2023 ne comprend que peu de taxations nouvelles ou révisées pour le moment, de sorte que le total sera amené à évoluer considérablement.

Droit de préemption LPPPL

Suite à l'entrée en vigueur du droit de préemption LPPPL, la commission immobilière a analysé systématiquement les transactions immobilières qui ont été portées à sa connaissance par les notaires. 89 transactions ont ainsi été analysées, ce qui a permis à la Commune d'exercer son droit de préemption à quatre reprises.

Bureau de développement et projet Métamorphose

En 2023, le Bureau du développement et projet métamorphose (BDM) a poursuivi ses interventions dans la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain de la Ville. Le BDM a pour mission principale de développer les parcelles en mains de la Ville. Il pilote et met en œuvre le programme Métamorphose à travers le développement de plusieurs sites.

Les Plaines-du-Loup

- 2023 a vu se poursuivre le chantier de l'ensemble des lots composant la 1^{re} étape du site. Le BDM coordonne l'ensemble des acteurs, privés et publics, ce qui a permis notamment de mettre près de 700 logements sur le marché;
- le parc du Loup a été inauguré le 23 juin 2023;
- l'école du quartier est entrée en activité en octobre 2023;
- le permis de construire, ainsi que le crédit de construction de la maison de quartier, (Préavis N° 2023/25 «Métamorphose: Maison de quartier, crédit d'investissement) ont été obtenus;
- la planification de la 2^e étape des Plaines-du-Loup s'est poursuivie;
- les réflexions autour de l'avenir du stade de la Pontaise ont été initiées et s'intensifieront en 2024 avec des études techniques et des approches urbanistes indispensables pour définir les possibilités de réaffectation et d'urbanisation du stade et de son périmètre.

Les Prés-de-Vidy

- les études de planification urbaine se sont poursuivies;
- le crédit dédié aux fouilles archéologiques a été obtenu (Préavis N° 2023/48 «Projet Métamorphose – Demande de crédit d'ouvrage pour la réalisation des fouilles archéologiques nécessaires au développement du projet d'écoquartier des Prés-de-Vidy»). Ce jalon est le fruit de nombreux pourparlers avec le Canton. Les travaux préparatoires ont débuté en novembre avec la démolition des bâtiments;
- le concours de l'établissement scolaire des Jardins de Vidy a été jugé en novembre 2023, avec la désignation du projet Arboretum du bureau Comamala Ismail Architectes;
- les études de transformation du site de production horticole se sont intensifiées;
- parallèlement aux études de planification, des démarches d'allotissement ont été réalisées en vue du lancement des appels d'offres investisseurs.

Malley-Gazomètre

- les études de planification urbaine se poursuivent en collaboration avec les communes de Prilly et Renens regroupées sous la bannière de la Fabrique de Malley;
- parallèlement, les investigations de détail relatives à la pollution ont été menées et vont permettre à la Direction générale de l'environnement (DGE) de définir les mesures de traitement de la pollution du site.

Relations internationales de la Ville

Les Relations internationales de la Ville (RIV) sont en charge de coordonner les activités internationales de la Ville et plus particulièrement les relations extérieures et la promotion de Lausanne dans le cadre de réseaux internationaux ou en bilatérale, les événements d'ampleur internationale, ainsi que la solidarité internationale.

Au sein de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), la Ville de Lausanne préside la Commission Villes et développement durable qui favorise l'échange d'expériences et l'implémentation de projets contre les changements climatiques. Du 30 mai au 3 juin 2023, la Commission s'est réunie en atelier à Dschang, au Cameroun.

La Ville de Lausanne préside également l'Union Mondiale des Villes Olympiques qui valorise l'héritage olympique au service des politiques publiques de santé, d'inclusion sociale, d'intégration, d'éducation, de sport, ainsi que de développement économique et touristique. En novembre 2023, la rencontre annuelle des Villes Olympiques, l'Assemblée générale de l'association ainsi que le smartcities & sport summit, en présence de Thomas Bach, président du Comité international olympique et d'Andrew Parsons, président du Comité paralympique international, se sont tenus à Paris, avec plus de 300 participants issus de plus de 60 villes et 20 fédérations sportives internationales. L'Union Mondiale des Villes Olympiques a accueilli en 2023, quatre nouveaux membres, preuve de son dynamisme et de son attractivité.

Entre avril et octobre 2023, Lausanne a accueilli les commémorations du centenaire du Traité de Lausanne. Plus de 40 événements se sont tenus, organisés soit par la Ville, soit par les institutions culturelles telles que le Musée Historique Lausanne (MHL) ou le Théâtre de Vidy, soit par les associations représentant les populations impactées par le Traité de Lausanne (organisations arméniennes, grecques, kurdes et turques). Autour d'un sujet sensible, la Ville a ouvert un espace d'expression et de dialogue tout en faisant découvrir à la population un pan méconnu de son histoire locale liée à la grande Histoire. La Ville a organisé notamment des conférences, des tables rondes et des visites guidées. Les autres acteurs ont proposé des expositions, des projections, des pièces de théâtre, des concerts, des ateliers culturels, des performances artistiques, des lectures ainsi que des conférences.

L'année 2023 a vu le développement de l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique, à la Maison du Sport International (MSI) à Lausanne. L'objectif global de cet observatoire est de faire évoluer les pratiques et les connaissances en termes d'égalité dans le sport en documentant les pratiques pour guider les décideurs, tout en mettant les acteurs en réseau afin d'atteindre l'égalité des genres dans le sport et le monde sportif. L'installation de l'Observatoire à Lausanne contribue au rayonnement international de la Ville.

La Ville de Lausanne a soutenu des projets de solidarité internationale s'inscrivant dans les quatre axes prioritaires définis: lutte contre le changement climatique, eau, sport pour l'inclusion sociale et biens culturels, ainsi que de l'aide d'urgence. Des subventions ont été accordées à 16 projets au travers de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) ou en aide directe pour des projets menés par des associations locales. Le Conseil communal a validé un budget annuel de CHF 475'000.-.

Service de la culture (CULT)

Principales missions du service

- définition et application de la politique culturelle;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions;
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique;
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoint·e·s dans les conseils de fondation et comités d'association des principales institutions culturelles subventionnées;

- gestion et promotion des trois musées communaux;
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne;
- définition et application de la politique d'accès à la culture et de participation culturelle.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	12.10	10.80	12.10	12.00
Musée historique de Lausanne	17.50	16.70	17.50	16.40
Musée Romain de Lausanne-Vidy	6.60	6.60	6.60	6.60
Unité administrative	8.00	8.00	8.70	8.40
Total service	44.20	42.10	44.90	43.40

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	0.70

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Collection de l'Art Brut	14	10.80	16	12.00
Musée historique de Lausanne	22	16.70	21	16.40
Musée Romain de Lausanne-Vidy	13	6.60	13	6.60
Unité administrative	10	8.00	11	8.40
Total service	59	42.10	61	43.40

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Musée historique de Lausanne	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	6	8
	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	6	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1

Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	6

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	56	5.85	61	4.67
Auxiliaires mensualisé-e-s	10	1.74	14	2.20
Auxiliaires payé-e-s au forfait	27	*	18	*
Total service	93	7.59	93	6.87

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

- Réouverture du Théâtre de Vidy après deux ans et demi de travaux, avec une salle principale rénovée, une capacité d'accueil du public augmentée, des espaces de travail améliorés, ainsi que l'ajout d'une nouvelle salle de répétitions;
- Ouverture de Pyxis, maison de la culture et de l'exploration numérique. Piloté par trois associations, ce lieu est au service de la scène culturelle. Il propose un centre de compétences et de médiation dans le domaine du numérique, une programmation publique, un café culturel, des salles polyvalentes et des ressources pour la scène artistique. Le Bureau Culturel Vaud et six festivals lausannois y ont élu domicile;
- Fin des travaux de grande envergure de rénovation, de restauration et d'agrandissement menés au cinéma Capitole. La réouverture sous l'égide de la Cinémathèque suisse est agendée pour février 2024;
- Dans le cadre d'un appel à projets, l'exploitation de la salle du Cinématographe au Casino de Montbenon (exploitée jusqu'à fin 2023 par la Cinémathèque suisse) a été confiée au Collectif du Nouveau Cinématographe. L'ouverture est agendée pour mars 2024;
- Lancement des travaux de rénovation du Romandie sous les arches du Grand-Pont. Ils permettront au club de rouvrir dans une nouvelle configuration, avec une capacité d'accueil augmentée, et permettront également la concrétisation d'un second club au rez-de-chaussée exploité par l'Association du Salopard;
- Concrétisation partielle du projet de pôle musical dans le bâtiment des Jumeaux au Flon. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, 25 locaux de répétitions dévolus à la scène musicale professionnelle lausannoise y ont trouvé preneur, quatre autres sont disponibles pour des locations temporaires. L'ouverture du nouveau club de jazz est agendée pour janvier 2024;
- Lancement du nouveau dispositif de soutien spécifiquement destiné aux galeries d'art;
- Lancement du nouveau dispositif d'accompagnement spécifiquement destiné aux manifestations fédérant culture et intégration. Choisies sur appel à candidatures, trois manifestations seront soutenues sur trois ans;
- Organisation de la 4^e édition de la manifestation Lausanne Méditerranées mettant à l'honneur le Liban et avec un volet participatif étendu;

- Réalisation d'une étude sur les retombées économiques de la culture. Y est mise en avant une valeur ajoutée annuelle de CHF 100 millions dans le canton de Vaud générée par la culture lausannoise subventionnée, pour un effet multiplicateur de 3,3.

Financement régional

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises s'est élevée à CHF 10'336'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.-.

Le TKM, la C^{ie} STT et la C^{ie} Linga bénéficient de conventions de subventionnement pluripartites et régionales.

Musées communaux et Collection d'art de la Ville de Lausanne

Collection de l'Art Brut (CAB)

35'014 personnes ont visité la Collection de l'Art Brut (quatre expositions temporaires, exposition permanente, sept événements particuliers et animations). 1'210 visiteuses et visiteurs se sont rendus à la CAB pendant la Nuit des Musées et 102 visiteuses et visiteurs ont pris part à l'événement Les Jardins de l'Art Brut.

Musée historique Lausanne (MHL)

21'041 personnes ont visité le Musée historique Lausanne (deux expositions temporaires, exposition permanente, événements particuliers et animations). 1'275 visiteuses et visiteurs se sont rendus au MHL pendant la Nuit des Musées. 103 visites guidées ont été organisées par le musée en 2023.

Musée romain de Lausanne-Vidy

15'279 personnes ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (une exposition temporaire, exposition permanente, événements particuliers et animations). Le musée a proposé un programme anniversaire pour célébrer ses 30 ans, avec la refonte de l'exposition permanente, des activités et événements en lien avec Lousonna, de nouvelles collaborations culturelles, une publication offerte et une nouvelle identité visuelle.

Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

En 2023, la CAL s'est enrichie des œuvres d'Anjesa Dellova et d'Elisabeth Llach.

462 œuvres de la CAL sont disponibles au prêt et 288 sont actuellement exposées dans les administrations et services de la Ville.

110 œuvres ont été déplacées en 2023, dont sept en prêt externe pour des expositions (à Lausanne et à Madrid), 62 nouvellement en prêt dans les administrations et services de la Ville, dix en retour de prêt, 25 en retour d'encadrement et six pour numérisation.

24 médiations ont été menées autour de l'art dans l'espace public auprès d'environ 450 élèves. Un projet conjoint avec l'association Destination 27 a permis de présenter des œuvres de la CAL dans la prison de Bois-Mermet.

Les locaux mis à disposition pour la conservation des œuvres de la CAL ne sont pas climatisés et les conditions de conservation des œuvres restent loin d'être idéales. Un système de contrôle climatique a été mis en place pour un suivi régulier de la température et de l'humidité relative.

Arts de la scène

Théâtre de Vidy

Le théâtre a rouvert, rénové et agrandi, en janvier 2023, après deux ans et demi de travaux, avec une salle principale rénovée, une capacité d'accueil du public augmentée, des espaces de travail améliorés ainsi que l'ajout d'une nouvelle salle de répétitions.

45'550 personnes ont assisté aux 350 représentations (de 51 spectacles) et manifestations présentées à Vidy. 56'952 personnes ont assisté aux 381 représentations (de 27 spectacles) données par le Théâtre de Vidy en tournée en Suisse et à l'étranger. Le Théâtre de Vidy a fêté un retour remarqué au Festival d'Avignon en proposant notamment la création Paysages partagés, créé par le théâtre dans le cadre d'un important programme européen. En 2023, le théâtre a également déployé une nouvelle politique tarifaire à choix.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

12'052 personnes ont assisté aux 11 représentations données par le Béjart Ballet Lausanne (BBL) à Lausanne. 60'212 personnes ont assisté aux 42 représentations données en tournée à l'étranger. Au Théâtre de Beaulieu, la compagnie a présenté L'autre chant de la danse, une création mondiale de Yuka Oishi, puis Nivagation, qui associait le cinéma-théâtre de Marc Hollogne à l'expertise chorégraphique de Gil Roman.

Arsenic – Centre d'art scénique contemporain

11'165 personnes ont assisté aux 165 représentations (de 34 spectacles) et 21 événements présentés à Lausanne. Avec 16 coproductions romandes (dont 13 lausannoises), l'Arsenic est le lieu qui coproduit le plus grand nombre de créations romandes. Le lieu a bénéficié de retombées internationales importantes avec la présence d'artistes au Festival d'Avignon, à l'Impulstanz-Vienne et en Amérique du Sud. Le théâtre bénéficie d'une meilleure inclusion des personnes minorisées, notamment grâce aux curatrices issues de la diversité dans le cadre du projet Penser la diversité autrement, initié et accompagné par la Ville.

TKM (Théâtre Kléber-Méleau)

21'225 personnes ont assisté aux 100 représentations (de 14 spectacles) et cinq manifestations proposées au TKM. 13'808 personnes ont assisté aux 20 représentations des deux spectacles proposés en tournée.

Le Petit Théâtre

27'628 personnes ont assisté aux 2'256 représentations de 15 spectacles et aux 44 manifestations proposées par Le Petit Théâtre à Lausanne et 3'766 personnes ont assisté aux 23 représentations des trois spectacles en tournée.

Autres subventions ordinaires

6'413 personnes ont assisté aux 141 représentations (de 24 spectacles) et autres manifestations présentées au Théâtre 2.21 et 5'914 personnes ont assisté aux 143 représentations proposées au Pulloff Théâtres. 50'536 personnes ont assisté aux 225 représentations (de 40 spectacles) et 17 autres manifestations présentées au Centre culturel des Terreaux.

13'457 personnes ont assisté aux 106 représentations (de 13 spectacles) et 11 autres manifestations présentées au Théâtre Boulimie.

7'263 personnes ont assisté aux 47 représentations (de sept spectacles) présentées par le Théâtre de Marionnettes de Lausanne.

3'342 personnes ont participé aux 103 spectacles et autres manifestations organisés au Théâtre Sévelin 36. 4'699 personnes ont assisté aux 50 représentations données par la C^{ie} Philippe Saire, à Lausanne et en tournée. Le Prix de Lausanne a fêté sa 50^e édition et réuni 5'252 spectatrices et spectateurs lors des sélections, finale et gala organisés.

Subventions casuelles

En 2023, sur recommandation de la Commission des arts de la scène, la Ville a soutenu 26 projets de création scénique de compagnies indépendantes (sur 76 dossiers déposés).

Les conventions de subventionnement triennales des compagnies Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet) et Emilie Charriot, ainsi que les conventions associant le Canton de Vaud au bénéficiaire de la Compagnie Philippe Saire, de la compagnie Numéro 23 Prod (Massimo Furlan) et de la 2b Company (François Gremaud) ont été renouvelées.

Parallèlement, des conventions avec les compagnies Jours Tranquilles (Fabrice Gorgerat), SNAUT (Joël Maillard), Nicole Seiler, K7 Productions (Thomas Gonzalez et Igor Cardellini), STT (Dorian Rossel), La Bocca Della Luna (Muriel Imbach), CGT (Matthias Urban) et Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) se sont poursuivies.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 14^e bourse de compagnonnage théâtral à Guillaumarc Froidevaux.

29 projets de tournée de compagnies indépendantes (théâtre et danse) ont été soutenus en 2023. La Sélection Suisse en Avignon a notamment présenté les travaux de deux compagnies lausannoises.

2'316 personnes ont participé à la 18^e édition de la Fête de la danse à Lausanne.

Plus de 15'900 personnes ont assisté aux 68 représentations de la Revue de Lausanne 2023 à Lausanne et en tournée.

Musique

Opéra de Lausanne

42'785 personnes ont assisté aux 51 représentations, concerts, ballets et manifestations présentés dans le cadre de la programmation de l'Opéra de Lausanne. 4'106 personnes ont également assisté aux 18 représentations de la Route Lyrique, dont deux à Lausanne. Citons parmi les sept productions lyriques de la saison une création pour le jeune public, Pinocchio, et une création mondiale, Davel. Pour la première fois, l'Opéra a confié la présentation d'une production lyrique à une seconde distribution de jeunes talents issus de la Haute Ecole de Musique (HEMU).

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

42'315 personnes ont assisté aux 69 concerts donnés par l'OCL à Lausanne, présentés à la Salle Métropole et au Théâtre de Beaulieu. L'OCL a donné 18 concerts avec l'Opéra de Lausanne. 25'495 personnes ont assisté aux 20 concerts donnés par l'OCL en tournée. La saison a été marquée par les concerts joués à guichets fermés avec Renaud Capuçon et les pianistes Maria Joao Pires et Martha Argerich, le Requiem de Mozart donné avec l'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL) sous la direction de John Nelson, objet d'un enregistrement CD, les concerts à Amsterdam et à Paris ainsi que les concerts éducatifs et familiaux.

Les Docks

51'845 personnes ont assisté aux 91 concerts et événements présentés aux Docks. 194 artistes ont été accueillis, dont 41% de Suisses. La salle a également accueilli 18 artistes suisses en résidence, totalisant 48 jours d'utilisation. La Fondation poursuit ainsi pleinement sa mission de soutien à la scène suisse.

Autres subventions ordinaires

Près de 4'000 personnes ont assisté aux 13 soirées (pour 27 concerts et 32 DJ sets) organisées hors les murs par le Romandie avec une programmation composée en grande partie d'artistes vaudois. Des collaborations ont eu lieu avec le Bourg, la Cave du Bleu Léopard, Plateforme 10, Prémices Festival, le Cinéma City Club de Pully ou encore le festival Hyper Ouest. Les travaux de rénovation sous les arches du Grand-Pont ont été lancés. Ils permettront au club de rouvrir dans une nouvelle configuration avec une capacité d'accueil augmentée et permettront également la concrétisation d'un second club au rez-de-chaussée exploité par l'Association du Salopard.

L'Association du Salopard a poursuivi en 2023 son itinérance en organisant 33 soirées concerts dans 14 lieux différents. Elle a ainsi permis à 64 artistes ou groupes de se produire devant 2'221 personnes.

Environ 8'500 personnes ont assisté aux 96 concerts proposés au Chorus où a également eu lieu le 20^e printemps du jazz et le 2^e Concours international de Piano Jazz de Chorus.

26'262 personnes ont assisté aux 51 concerts (de 20 projets) proposés par ou avec le Sinfonietta de Lausanne.

783 personnes ont assisté aux sept concerts proposés à Lausanne par l'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL) qui a également donné 33 concerts en tournée en Suisse et à l'étranger suivis par 20'068 personnes.

Le Quatuor Sine Nomine a donné 25 concerts en Suisse, dont cinq à Lausanne. L'Orchestre Amabilis a proposé quatre concerts qui ont séduit 860 personnes. L'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a donné deux concerts devant 1'815 personnes.

638 personnes ont assisté aux 18 concerts proposés par la Société de Musique Contemporaine (SMC).

Le Service de la culture a par ailleurs soutenu la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC) qui regroupe une quarantaine de chœurs d'oratorio du canton et qui a notamment permis en 2023 à 15 chœurs lausannois de proposer leurs concerts dans de bonnes conditions grâce aux garanties de déficits prévues.

Plus de 35'000 personnes ont assisté aux 180 concerts organisés sur 61 scènes proposés par la Fête de la musique. Le festival Jazz Onze+ a accueilli 5'362 personnes à l'occasion des 32 concerts et 8 événements proposés alors que les 8 concerts du Festival Bach ont accueilli 2'758 personnes lors de sa 25^e édition. Le festival biennal Label Suisse tiendra sa prochaine édition en 2024.

Subventions casuelles

Dans le domaine musical, 25 projets de création (dont 17 projets d'enregistrement) et 20 projets de tournée ont été soutenus.

Les saisons de concerts de l'association Art-en-ciel (55 représentations de huit spectacles vus par 21'400 personnes), de l'association Ensemble en scène (qui ont désormais lieu à Epalinges sous le nom des Musicales d'Epalinges) et de l'association Percu.ch (quatre concerts vus par 100 personnes), ainsi que des ensembles musicaux Eustache (cinq concerts suivis par 1'994 personnes) et ensemble baBel (20 concerts suivi par 1'120 mélomanes) ont aussi été soutenus.

L'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a proposé 48 concerts pour 1'958 personnes. L'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a présenté 11 concerts suivis par 2'460 personnes lors de sa 42^e saison. L'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis a donné huit concerts pour 288 personnes. La Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne a également organisé des concerts (pas de chiffres communiqués).

Le festival Electrosanne a réuni 3'000 personnes sur deux soirs et la 6^e édition du festival Prémices a accueilli 1'400 spectateurs lors de 40 concerts. 400 personnes ont assisté aux six concerts présentés dans le cadre du 27^e Festival de Musique Improvisée de Lausanne.

Locaux de répétitions et espaces de travail

25 locaux de répétitions sont mis à disposition de 29 artistes et groupes musicaux dans le bâtiment des Jumeaux au Flon. 11 locaux ont été attribués sur appel à candidatures. Gérés par le club de jazz Les Jumeaux, quatre locaux de répétitions sont mis à disposition de la scène musicale pour des courtes durées.

Sur appel à candidatures, six structures émergentes ont rejoint deux structures expérimentées dans les espaces de bureaux partagés dédiés à l'industrie musicale.

Arts visuels

Subventions ordinaires

Le mudac a proposé quatre expositions en 2023 pour 106'601 visites.

62'286 personnes ont visité les deux expositions Léon Spilliaert. Avec la mer du Nord... et Vuillard et l'art du Japon présentées à la Fondation de l'Hermitage.

1'376 personnes ont visité les 5 expositions organisées par le centre d'art Circuit.

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLPL) a organisé la 22^e Nuit des musées de Lausanne et Pully. 15'400 personnes ont pu découvrir les expositions et 153 animations originales proposées par les 26 musées partenaires (52'000 visites au total).

Subventions casuelles

Sur recommandation de la Commission des arts visuels, la Ville a soutenu des artistes lausannoises et lausannoises pour 34 expositions et 15 publications (sur 59 dossiers déposés). Neuf manifestations et programmations dans le domaine des arts visuels ont également bénéficié de soutiens. Les conventions de subventionnement avec 10 espaces d'art et structures apparentées ont été renouvelées ou nouvellement signées pour la période 2023–2025.

Un nouveau dispositif de soutien aux galeries d'art contemporain a été lancé, avec cinq mesures ciblées favorisant notamment l'accompagnement d'artistes professionnels de Lausanne sur le marché de l'art.

Ateliers et résidences artistiques

20 ateliers sont mis à disposition de 32 artistes du domaine des arts visuels à tarif préférentiel, sur trois sites (Ecuries du Parc Mon-Repos, anciens abattoirs de Malley et Chemin du Cap). Suite à un incendie, les ateliers des anciens abattoirs de Malley sont temporairement inutilisables.

Trois résidences artistiques ont été attribuées au Caire, à Buenos Aires et à Gênes dans le cadre des lieux gérés par la Conférence des villes en matière culturelle. Trois artistes de l'international ont été accueillies à Lausanne dans le cadre du programme de résidence «Enter the Hyperscientific», qui vise notamment à promouvoir la recherche et l'expérimentation artistiques et qui est proposé en partenariat avec l'EPFL.

Cinéma

Cinémathèque suisse (CS)

32'048 personnes ont assisté aux 765 séances (pour 400 œuvres projetées, dont 43 films lausannoises et 18 avant-premières) organisées par la Cinémathèque suisse. Trois projections en plein air organisées fin août à Prangins ont également réuni 848 cinéphiles. La Cinémathèque suisse a terminé sa programmation publique au Casino de Montbenon fin 2023. Elle déménagera en 2024 dans la nouvelle maison du cinéma au Capitole, dont les travaux touchent à leur fin.

Autres subventions ordinaires

13'370 personnes ont assisté aux 57 projections, 29 concerts, cinq workshops et à l'exposition organisés dans le cadre de la 22^e édition du Lausanne Underground Film Festival (LUFF).

3'857 personnes ont suivi la 17^e édition du festival Cinémas d'Afrique qui a présenté 68 films.

Subventions casuelles

6'742 personnes ont assisté aux 759 projections (91 films et 17 avant-premières) et 15 manifestations organisées par le Zinéma. 10'752 personnes ont assisté aux projections des 51 films, d'une avant-première et divers événements au Cinéma Bellevaux. 621 personnes ont assisté aux 31 événements présentés au cinéma Oblò qui a célébré ses 20 ans en 2023.

La 6^e édition des Rencontres 7^e Art Lausanne a réuni 7'622 personnes lors de 67 projections et masterclasses. 5'583 personnes ont participé aux 69 projections et aux 73 ateliers présentés dans le cadre de la 9^e édition du Festival Cinéma Jeune Public. Le Ciné-Festival a présenté 21 avant-premières lors de sa 26^e édition réunissant plus de 11'500 personnes et a organisé deux manifestations pour plus de 1'000 personnes. Les Bobines de Valency ont proposé quatre projections en plein air pour 1'300 personnes ainsi que quatre ateliers suivis par 395 personnes. La 26^e Nuit du Court lausannoise organisée par l'Association Base-Court a présenté 85 court-métrages pour 1'800 personnes lors de 19 séances de projections.

Festivals et manifestations

Festival de la Cité

La 51^e édition du festival a réuni plus de 100'000 personnes venues assister aux 60 représentations des 30 spectacles (dont neuf lausannois) et des 85 concerts (dont 46 lausannois) proposés.

Autres subventions ordinaires

Plus de 10'000 personnes ont profité des 24 spectacles, 24 concerts et 19 projections, balades et ateliers proposés dans les parcs de la ville à l'occasion des Garden-Parties de Lausanne. Cette année, la manifestation a également collaboré avec le Musée romain de Lausanne-Vidy.

7'293 personnes ont assisté aux 55 propositions de la 27^e édition des Urbaines, présentées dans neuf lieux de Lausanne, Renens et Chavannes.

Subventions casuelles

56 évènements, dont 7 représentations (de 7 spectacles), 5 concerts, 9 DJ sets et 27 projections ont été proposés par le Festival artistique des affects, des genres et des sexualités (anciennement La Fête du slip) lors de sa 11^e édition.

Associations et structures professionnelles

Pyxis

Pyxis, maison de la culture et de l'exploration numérique a ouvert ses portes en novembre 2023. Implanté dans les espaces de l'ancien mudac, ce lieu au service de la scène culturelle est piloté par trois associations. Y sont proposés un centre de compétences et de médiation dans le domaine du numérique (Pyxis Exploration numérique), une programmation publique, un café culturel, des salles polyvalentes et des ressources pour la scène artistique. Six festivals y ont emménagé: le Festival de la Cité, le LUFF, la Fête de la musique, les Garden-Parties de Lausanne, le Festival artistique des affects, des genres et des sexualités (FdS) et Label Suisse.

Autres subventions ordinaires

Le Bureau culturel Vaud a également déménagé à Pyxis, dans des espaces agrandis et avec un parc matériel renouvelé. Il continue de livrer ses prestations dans les domaines de la location de matériel, mise à disposition de ressources et consulting.

L'Association romande technique organisation spectacle (artos) a été soutenue pour ses activités liées à la formation, dans les domaines de la technique, de l'administration ou encore de la santé et sécurité au travail. L'association a déménagé dans de nouveaux locaux à Bussigny où elle a inauguré son centre de compétences.

La Commission Romande de Diffusion des Spectacles (Corodis) a été subventionnée pour son soutien à la diffusion des compagnies lausannoises. Elle a aussi organisé la 15^e édition des Salons d'artistes.

L'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) a été soutenue pour ses activités de médiation, de formation, de sensibilisation, de prévention, ainsi que ses rencontres et ateliers.

La Fondation SAPA a organisé 31 évènements en 2023 suivis par 1'401 personnes. Elle a accueilli en 2023 les archives de l'association Danse Transition, qui inclut les archives du Prix de Lausanne. Elle dispose nouvellement d'un local anciennement occupé par le mudac à l'avenue Villamont.

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a été subventionnée pour son travail de formation, de sensibilisation, de diffusion, d'échange, de réseautage et de structuration de la scène musicale romande. Elle a notamment mis sur pied le Symposium romand des musiques actuelles et poursuivi ses projets de soutien FCMA Musique + et Opération Iceberg.

La Ville de Lausanne a contribué à Cinéforum, structure romande de soutien à la production cinématographique. La fondation a subventionné 52 projets en aide à la réalisation et neuf projets en soutien aux expériences numériques. Elle a émis des lettres d'intention à 65 projets en

soutien complémentaire à l'écriture et à 57 projets en soutien complémentaire à la réalisation. 22 longs-métrages, 12 productions télévisuelles, 20 courts-métrages et un jeu vidéo narratif ont été mis en production en 2023 et 42 films ont été soutenus pour leur sortie en salle.

Visarte.Vaud a été soutenu pour ses expositions sous les arcades de Plateforme 10, au parc Mon-Repos et au Forum des arts visuels au MCBA.

Participation culturelle

Le projet pilote Penser la diversité autrement s'est poursuivi visant à encourager quatre institutions culturelles lausannoises à repenser leur rôle et leur travail culturel sous l'angle de la diversité et de la participation culturelle.

L'appel à projets Participation culturelle a soutenu cinq projets incluant une dimension d'expérimentation et de participation, dans les secteurs du handicap, de l'intégration, de l'inclusion, de la diversité, de la jeunesse ou encore des quartiers.

En collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, un nouveau dispositif de soutien intitulé Culture et intégration a permis de soutenir trois festivals lausannois invitant au dialogue interculturel et à la diversité des expressions culturelles en Ville de Lausanne sur une période de trois ans (2024–2026).

Portée par la Ville de Lausanne, la manifestation Lausanne Méditerranées a mis à l'honneur le Liban pour sa quatrième édition. Cette semaine d'échange et de culture a réuni près de 3'300 personnes, plaçant la participation culturelle au cœur de l'évènement.

Pour faciliter l'accès à la culture, des visites guidées gratuites des trois musées communaux sont proposées aux écoles publiques lausannoises ainsi qu'aux structures d'accueil de l'enfance lausannoises des secteurs du préscolaire et du parascolaire. La démarche Empruntez un musée! lancée en 2022 s'est poursuivie, permettant aux personnes abonnées auprès des bibliothèques de la Ville d'accéder gratuitement aux musées communaux.

Deux Rendez-vous de la participation culturelle ont thématiqué l'action culturelle de proximité et l'exploration de nouveaux territoires avec le numérique. Une rencontre professionnelle a été co-organisée avec le Canton de Vaud et le Service culture inclusive de Pro Infirmis.

Ecoles de musique

Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abrite sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2023, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'299 élèves et a délivré 5 certificats supérieurs, 2 certificats de cheffe ou chef de chœur CH1, 29 certificats FEM et 6 attestations de fin d'études.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'249	50	730	21	2'704	913	1'791

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'055 élèves. L'école a créé une filière intensive de comédie musicale qui compte 14 élèves et remis le 1^{er} prix Alumni EJMA à Emilie Zoé.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
608	447	392	233	1'511	947	564

Ecole de Musique Lausanne (EML)

L'EML a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'864 élèves. Plusieurs contrôles qualité ont permis à l'EML d'analyser et d'améliorer son fonctionnement, cinq ans après sa création.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'676	188	1'427	127	2'934	1'273	1'661

Service des bibliothèques et des archives de la Ville (BAVL)

Principales missions du service

Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (six sites et le bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaire, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires.

Archives de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées.

Centre BD de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL.

Politique du livre: mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques.

Acteur social et culturel à part entière, le Service bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne répond à plusieurs missions conformes à la législation:

- une mission d'information et de conservation;
- une mission sociale;
- une mission culturelle;
- une mission de formation;
- une mission pour un imaginaire vivant, soit la «Lecture-plaisir», «loisirs» ou «divertissement» illustrant l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bibliothèque Chauderon	16.68	15.98	15.98	15.08
Bibliothèque Jeunesse	5.10	5.10	5.10	5.10
Centre BD de la Ville	0.50	0.50	0.50	0.50
Direction et stratégie	7.10	7.10	7.10	7.10
Expertise métier et support	8.10	8.10	8.30	8.10
Les Archives de la Ville	4.35	4.35	5.15	5.15
Sites de quartier	11.10	10.90	11.60	11.60
Total service	52.93	52.03	53.73	52.63

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	0.80

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Bibliothèque Chauderon	24	15.98	22	15.08
Bibliothèque Jeunesse	7	5.10	9	5.10
Centre BD de la Ville	1	0.50	1	0.50
Direction et stratégie	8	7.10	8	7.10
Expertise métier et support	12	8.10	11	8.10
Les Archives de la Ville	6	4.35	6	5.15
Sites de quartier	18	10.90	19	11.60
Total service	76	52.03	76	52.63

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Bibliothèque Chauderon	1	1
Bibliothèque Jeunesse	1	1
Sites de quartier	2	2
Total service	4	4

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	10	10
	-	-
Total service	10	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	7
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-

Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	10

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	23	1.96	18	1.52
Auxiliaires mensualisé-e-s	4	1.13	4	0.95
Auxiliaires payé-e-s au forfait	5	*	1	*
Total service	32	3.09	23	2.47

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

De manière générale, la fréquentation a augmenté dans les bibliothèques, avec une hausse de nouveaux abonnés. Une nouvelle offre numérique a été proposée en complément de l'offre ebi-bliomedia, à savoir la mise à disposition de 16 liseuses pré-chargées. Cette nouvelle prestation – comprenant dans un premier temps deux thématiques, soit Lectures d'été en juin et Rentrée littéraire en septembre – a rencontré un vif succès.

Le prix du livre a fêté ses dix ans! Dix ans de rencontres, de découvertes, de lectures passionnantes... une magnifique célébration devant une salle comble au Casino de Morges, en introduction du festival du Livre sur les Quais. A noter que la nouvelle déléguée à la politique du livre a pris ses fonctions le 1^{er} octobre.

Concernant la formation des jeunes, nous comptons désormais quatre apprentis et apprenties. D'autre part, concernant les cours interentreprises Classer et gérer les archives, l'archiviste adjoint a assuré 2 sessions – 3 journées pour les jeunes de deuxième année, et quatre nouveaux cours pour les apprenties de première année – suite à la réforme du plan d'étude d'agent en information documentaire.

Le Centre BD a renforcé sa collaboration avec BDFIL, par la présentation d'une riche exposition intitulée «C'est quoi ton genre de BD? Le dessin et la BD dans la presse enfantine illustrée du début du XX^e siècle», exposition inédite qui explore les typologies de contenus pour les filles de 1905 à nos jours.

Le réseau des bibliothèques

Qui emprunte où?

Lieu d'inscription:	Lieu de prêt						
	BJ	BUS	CH	CY	EB	MT	SZ
Bibliothèque jeunesse (BJ)	153'258	2'917	18'699	7'976	10'487	15'615	17'487
Bibliobus (BUS)	1'242	4'290	677	1'350	885	665	1'201
Chauderon (CH)	56'301	3'448	241'363	14'098	15'858	33'099	41'315
Chailly (CY)	1'707	464	1'305	25'026	219	321	5'227
Entre-Bois (EB)	4'667	264	6'620	280	30'970	820	3'495
Montriond (MT)	12'448	640	13'331	1'555	1'819	78'060	4'832
Numérique (NUM)	-	-	7	-	-	78	-
Sallaz (SZ)	7'167	639	10'508	5'689	3'103	2'264	69'608
Total	236'790	12'662	292'510	55'974	63'341	130'922	143'165

Les valeurs grisées sont celles supérieures à la moyenne de la localisation concernée.

Nouvelles abonnées et abonnés

- 4'532 nouveaux inscrits (4'266 en 2022) en hausse de 257 unités. Chauderon reste un lieu privilégié pour les inscriptions (48.19%) suivi de la BJ (22.2%) et de SZ (10.66%);
- 30.6% des nouveaux inscrits sont des jeunes de moins de 14 ans;
- les inscriptions des enfants se font davantage entre 5 et 9 ans (14.49%) qu'entre 0 et 4 ans (7.9%). Cette situation reste constante;
- les nouvelles inscriptions des jeunes adultes représentent toujours une part importante (24.36% pour les 15–29 ans). La part des 30–50 ans représente 32.21% des inscriptions;
- 58.74% des nouveaux inscrits sont des femmes;
- 65.44% des nouveaux inscrits habitent à Lausanne;
- 56.55% des nouveaux inscrits sont Suisses, suivis par les Français (13.74%).

Collections

- les Bibliothèques de la Ville de Lausanne (BVL) possèdent 222'677 documents hors e-books et périodiques sur Press-Reader, soit 1,49 documents par habitant (Lausanne-Ville). Nous sommes très légèrement en-dessous des recommandations bibliothéconomiques (1.5–2 documents par habitant), en raison d'un désherbage plus important cette année;
- les BVL mettent également à disposition:
 - 9'816 livres électroniques et livres audio (e-bibliomedia);
 - 7'867 titres de revues électroniques via Press-Reader;
- les livres imprimés représentent 87.79% des collections (libre accès et réserve hors presse électronique et e-books). La réserve représente 9,8% des collections;
- une collection de Livres «faciles à lire» (FAL) a été lancée dans trois sites: Chauderon, Entrebois et Montriond. Lors du lancement de la collection à Entrebois et Montriond, une animation a été organisée;
- le public des sites a un nombre moyen de documents par personne plus élevé qu'à Chauderon ou à la BJ;

	Actifs	Nombre de documents	Documents/actif
Bibliothèque jeunesse (BJ)	4'238	40'306	9.5
Bibliobus (BUS)	213	4'820	22.6
Chauderon (CH)	11'564	70'289	6.1
Chailly (CY)	467	8'747	18.7
Entre-Bois (EB)	1'172	22'697	19.4
Montriond (MT)	2'452	27'444	11.2
Sallaz (SZ)	2'296	26'335	11.5
Total	22'421	200'638	8.9

- chaque actif (22'421 personnes) a donc en moyenne 8.9 documents à sa disposition;
- en excluant la réserve, le taux de renouvellement est de 13.12% pour l'ensemble des collections hors périodiques. La recommandation de la Classification, étiquetage et emballage (CLP) suggère 10–20%, la Bibliothèque de liens dynamiques (DLL) en France 7%;
- le nombre de prêts + prolongations moyen des actifs pour 2023 est de 41.33 prêts (sans comptes CHOIX). Il est à noter que la baisse de prolongations par abonnée continue de baisser (47.35 l'année précédente), mais les prêts ont augmenté grâce à une augmentation du nombre d'actifs;
- la part des documents potentiellement usés ou sous-utilisés est relativement faible (9.5%) et témoigne de la bonne santé des collections.

Périodiques

Une nouveauté concernant PressReader est d'avoir complété le bouquet standard par un abonnement au Wall Street Journal, qui s'est révélé être une publication suscitant un certain intérêt, puisqu'il comptabilise 1'056 consultations pour un total de 33'338 articles consultés. Le New York Times a quant à lui été ajouté au catalogue standard sans frais supplémentaires dès novembre 2023.

Les statistiques d'utilisation de PressReader nous indiquent que la plateforme rencontre un succès grandissant; de plus en plus d'abonnés découvrent cette offre en ligne précieuse.

Ressources en ligne – E-bibliomedia

Nombre de prêts: livres numériques

Période	Nombre de prêts	Nombre de téléchargements	Nombre de retours anticipés
01.01.2023	973	962	640
01.02.2023	983	968	571
01.03.2023	1'005	961	626
01.04.2023	1'019	1'005	613
01.05.2023	986	971	589
01.06.2023	1'087	1'073	646
01.07.2023	1'284	1'268	709
01.08.2023	1'148	1'131	679
01.09.2023	1'010	995	589
01.10.2023	1'146	1'133	698
01.11.2023	1'049	1'032	600
01.12.2023	998	974	431
Total	12'688	12'503	7'391

Nombre de prêts: livres audio

Période	Nombre de prêts	Nombre de téléchargements	Nombre de retours anticipés
01.01.2023	199	188	119
01.02.2023	192	180	115
01.03.2023	232	219	136
01.04.2023	232	218	131
01.05.2023	178	163	103
01.06.2023	170	149	91
01.07.2023	191	173	95
01.08.2023	187	181	108
01.09.2023	174	156	89
01.10.2023	166	158	95
01.11.2023	171	158	89
01.12.2023	213	199	100
Total	2'305	2'142	1'271

- 579 nouveaux abonnés, 365 abonnés actifs;
- 8'944 livres numériques;
- 809 livres audio.

Atelier de reliure

De nombreuses prestations sont fournies par l'atelier de reliure, qui, entre autres, renforce, répare, cote et étiquette tous les ouvrages des bibliothèques. De nombreux travaux de menuiserie, manutention et autres «bricolages» permettent d'améliorer l'accueil au public des différents sites du service, ainsi que les locaux. D'autre part, la responsable est amenée à faire des travaux de restauration de documents. En plus, l'atelier de reliure fournit des prestations externes au service, telles qu'un gros travail concernant l'encadrement d'affiches pour l'exposition Synergia, en collaboration avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

Politique du livre

Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2023

Le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2023 poursuit avec sa nouvelle formule: l'ensemble du public est appelé à voter pour son roman favori. Cette pratique permet de promouvoir et valoriser la Sélection des romans, opérée par le BAVL en Suisse romande, mais également dans le monde francophone.

Les cinq autrices et auteurs de la Sélection reçoivent une Bourse de CHF 5'000.-. La lauréate ou le lauréat gagne une résidence d'écriture de quatre semaines à la Fondation de Lavigny.

Le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2023 a été attribué en Eric Buillard pour *La Cabine*, paru aux éditions de l'Hèbe, lors d'une cérémonie au Théâtre Vidy-Lausanne et retransmise en direct par La Télé Vaud Fribourg. Odile Cornuz (Fusil, éd. d'en bas), Valentin Decoppet (Les Déshérités, Bernard Campiche Editeur), Eugène (Lettre à mon dictateur, Slatkine) et Sarah Jollien-Fardel (Sa préférée, Sabine Wespieser) étaient également nominés.

Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2023

L'autrice lausannoise Laure Federiconi remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2023. Son projet de roman, intitulé «La vie juste», a remporté l'adhésion du jury par sa qualité d'écriture et son thème engagé.

La commission d'attribution de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2023 était constituée de Marie-Pierre Moser, libraire chez Basta!, de Pascal Schouwey, journaliste culturel et animateur de rencontres littéraires, de Nadia Roch, cheffe du BAVL et de Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2023 est dotée d'un montant de CHF 15'000.-. Lausanne Région y est associée depuis 2019, permettant aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

Soutien aux éditeurs, à la médiation littéraire et aux auteurs

Le soutien aux maisons d'édition lausannoises et à la vie littéraire à Lausanne se poursuit selon les objectifs de la politique du livre.

Environ 80 projets ont bénéficié d'un soutien financier, allant de CHF 300.- à CHF 5'000.-. Ces projets concernent des publications ou des événements de médiation littéraires et émanent de maisons d'édition, associations, librairies ou revues littéraires. Pour la période 2022-2024, quatre maisons d'édition sont au bénéfice d'une convention tripartite avec le Canton de Vaud, pour des montants allant de CHF 5'000.- à 10'000.-: Plaisir de Lire, Antipodes, uTopie et Art&Fiction. A noter que les demandes de soutien augmentent de manière régulière. Le budget à disposition ne permet ni de soutenir le fonctionnement structurel des maisons d'édition, et n'offre que des aides très subsidiaires, sans effet sur le long terme.

«Lire à Lausanne» au Forum de l'Hôtel de Ville

La manifestation Lire à Lausanne – opération de valorisation des maisons d'édition et des autrices et auteurs lausannois-es de la rentrée – s'est tenue du 20 au 23 septembre au Forum de l'Hôtel de Ville. Sa librairie éphémère (tenue en collaboration avec la librairie Basta!) a réuni plus de 30 labels d'édition de Lausanne dans tous les domaines (en augmentation par rapport à 2022). Près de 30 autrices et auteurs ont dédicacés leur nouveauté le samedi matin.

Le mercredi après-midi était consacré aux dédicaces d'autrices et auteurs jeunesse et un volet de programmation s'est tenu au Caveau de la Louve. Le Cabaret littéraire a en outre proposé trois performances poétiques.

Prix du Polar romand 2023

Le Prix du polar romand 2023 – organisé par la politique du livre de la Ville – a récompensé l'écrivain genevois Daniel Bernard pour «Une disparition» (éditions Favre). Les deux autres finalistes étaient Noémie Charmoy pour «Le dernier souffle du Laret» (éditions Slatkine) et Bernard Chappuis pour «Hier, vous tuerez le trompette» (Social Info). La remise du Prix s'est déroulée dans le cadre de la soirée d'ouverture du festival Lausann'noir, le 2 juin 2023.

Communication, médiation culturelle

Nouveautés 2023

Pour faire suite au guide des BVL concernant les informations pratiques en Facile à lire et à comprendre (FALC) réalisé en 2022, nous avons élaborés de nouveaux canevas «Facile à lire» pour les visuels promotionnels réalisés en interne, tels que les flyers et affiches. D'autre part, une version «Facile à lire» de l'agenda culturel trimestriel «Lire à Lausanne» a été mise en ligne.

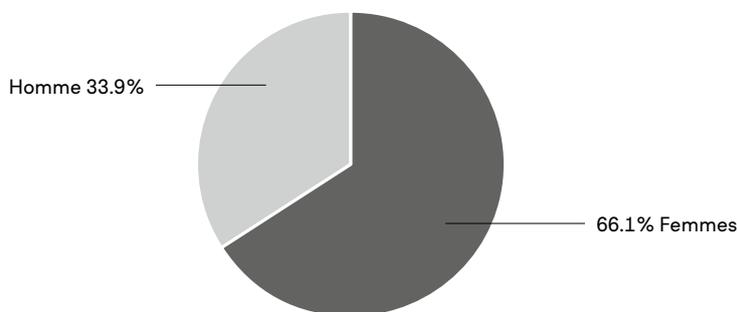
Concernant la promotion du «Prix du livre», un concours de graphisme a promu l'agence Cavalcade pour le lancement d'une nouvelle communication.

Statistiques Facebook «Lire à Lausanne 2023»

	2022	2023	Évolution
Nombre d'abonnés au 31 décembre	3658	3754	+2%
Nombre de publications	349	299	-14%
Couverture de la page Facebook (Le nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la page)	104516	48'487	-53%
Visites sur la page Facebook	4925	9'536	+93%

Démographie

Le nombre de followers connaît une légère augmentation de 93 personnes, mais le nombre de publications et les interactions avec les contenus sont à la baisse. La nouvelle loi sur la protection des données qui permet aux personnes de ne pas autoriser l'utilisation de leurs données (donc qui sortent des statistiques de Facebook (FB)) est un des facteurs, ainsi que le manque de ressources en interne. Le ratio lectrices-lecteurs est un reflet de notre public de ce réseau social, tout comme les tranches d'âges touchées (les 35–44 et 45–54 en priorité). Relevons toutefois que la tranche d'âge des 25–34 ans est aussi active que les 55–64 ans. D'autre part, nous avons mis l'accent sur la Newsletter «Lire à Lausanne» proposant des textes qualitatifs. Depuis deux ans, cette dernière est la page la plus visitée de nos sites.



Quelques chiffres

- 12 Newsletters «Lire à Lausanne», comprenant quelques 98 contenus qualitatifs rédigés par le comité éditorial et des personnes externes;
- 30'412 abonnés ont reçu la Newsletter «Lire à Lausanne»;
- 475 animations et événements dans le cadre de la programmation culturelle;
- 14'348 vues sur notre page «Lire à Lausanne» entre juin et septembre, à mettre en lien avec la manifestation de la rentrée au Forum de l'Hôtel de Ville; à noter tout de même que la page «Lire à Lausanne» bénéficie d'environ 8'000 vues par trimestre.

Par ailleurs, quatre programmes culturels ont été édités, nécessitant la réalisation de nombreux visuels aussi bien à l'interne du service qu'à l'externe. La promotion et la diffusion des activités BAVL ont été intensifiées via les sites internet, les posts Facebook, les mailings, la newsletter mensuelle, les différents médias et GeneralMedia. D'autre part, le bureau de la communication a assuré le relais de nos animations pour bénéficier d'une meilleure couverture à travers les canaux de la Ville (Journal communal, réseaux sociaux, etc.).

Médiation culturelle

Comme chaque année, la part des animations jeunesse représente $\frac{2}{3}$ de la programmation (276 pour la jeunesse et 172 destinés aux adultes). Ce choix s'explique par la demande des publics et de leurs parents.

De manière générale:

- 448 actions ont été mises en œuvre s'adressant à tous les publics, de la naissance aux seniors (318 en 2022);
- les bibliothèques ont accueilli 4'449 personnes lors de ces animations (2'600 en 2022);
- 37 activités par mois pour l'ensemble du réseau ont été organisées, soit une moyenne de six animations par site et par mois, soit deux de plus par site et par mois.

Par ailleurs, une partie de la fréquentation n'est pas mesurable, par exemple dans le cas des expositions en salle de lecture à Chauderon. De même pour les lectures dans les parcs, le public est fluctuant et difficile à quantifier.

Actions «Hors les murs» – médiation hors programme culturel

- empruntez un musée: projet entre les BVL, les musées communaux et le service de la culture: les usagers munis d'une carte de bibliothèque peuvent bénéficier d'un prêt d'un coffret comprenant deux contremarques; il y a trois coffrets par mois et par site, soit au total 42 contremarques, convertibles en billets gratuits pour les musées;
- empruntez un concert: en partenariat avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, les BVL proposent des billets pour un concert gratuit à leurs lecteurs. Depuis le mois de septembre 2022, un prêt de deux boîtiers par site (hors Bibliobus) chacun comprenant deux billets de concert est à disposition des usagers. Depuis septembre 2023, il existe des coffrets dédiés aux animations, permettant ainsi d'atteindre des publics plus éloignés des établissements culturels; cette action rencontre dans ce cadre un franc succès (cafés causerie, 1'001 histoires);
- animations dans le cadre de la fête de la nature;
- budget participatif, pour sa 4^e année de participation: la déléguée au budget participatif a sollicité les bibliothèques pour communiquer et valoriser le budget participatif auprès des publics. Les bibliothèques ont accueilli des permanences d'information et des urnes de vote. Les urnes sont peu utilisées;
- urnes de collectes de smartphones pour recyclage ou réparation sur proposition de la déléguée de la Ville au développement durable: il s'agit d'une collaboration transversale entre le Service de l'organisation et de l'informatique (SOI), le Secrétariat général LEA (SGLEA) et Equiwatt en partenariat avec l'association NoOPS. Cette action s'inscrit dans le processus de labellisation du SOI «Numérique responsable», dans le processus de réflexion du SGLEA concernant l'économie circulaire, en étant ancrée dans les mesures d'efficacité énergétique déployée par Equiwatt (SIL). Elle s'inscrit également dans la lutte contre l'obsolescence programmée du partenaire de projet NoOPS. Le bilan est très positif: les urnes sont régulièrement pleines;
- lectures mensuelles dans les maisons de quartiers, centres socio-culturels à la Pontaise, Bourdonnette, Prélaz-Valency: 18 sorties ont été organisées avec du matériel varié, tel que les livres, périodiques, kamishibai, tablettes pour une centaine d'enfants. D'autres partenaires sont intéressés à bénéficier de cette action;
- Lausanne Méditerranées honorant le Liban: présence des BVL dans le programme;
- trois soirées des nouveaux habitants, des nouveaux retraités, d'information pour les parents des futurs P1.

Archives de la Ville de Lausanne

Evènement marquant

La direction du service a profité de la création du poste de responsable de gouvernance documentaire pour faire approuver par la Municipalité une actualisation du plan des postes des AVL et du Centre BD, avec à la clé la création d'une unité patrimoine au sein des BAVL.

Migration des données d'inventaires

Les Archives de la Ville Lausanne (AVL) ont intensifié leurs efforts pour poursuivre la migration de l'ensemble de leurs inventaires des fonds traités de provenance administrative et privée sur une nouvelle plateforme de description et de diffusion de documents nommée Vidy. Il s'agit de pouvoir répondre aux normes internationales en vigueur dans le domaine. Les AVL ont ainsi dû ajuster leurs priorités suite à l'arrêt urgent de l'application permettant la consultation de leurs inventaires en ligne au 1^{er} novembre pour des raisons de sécurité informatique. Sur les 811 fonds privés ouverts, 409 fonds ont désormais leurs inventaires disponibles sur Vidy, tout comme ceux des archives du Corps de police et de la Direction de la sécurité et de l'économie qui ont bénéficié d'un traitement prioritaire pour ce qui relève des fonds administratifs.

Programme de gouvernance documentaire

Différents services ont été accompagnés afin d'élaborer des directives et un référentiel de gestion des dossiers d'activité métier. De même, un référentiel de conservation type est en cours d'élaboration en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises.

Les échanges avec le SOI dans le cadre du lancement d'un projet de Gestion électronique des documents (GED) se sont poursuivis et, suite à l'engagement du responsable de gouvernance documentaire, ce dernier a pris ses fonctions.

Médiation, valorisation et formation

- programme culturel du service: conférence de Gilbert Coutaz sur le major Davel à l'occasion de la commémoration des 300 ans de sa mort;
- participation à la commémoration du centenaire du Traité de Lausanne, à travers la mise en ligne des principaux documents conservés par les AVL sur la Conférence et le Traité, et la modération d'une conférence par l'adjointe responsable;
- participation aux activités de l'Association vaudoise des archivistes, à travers l'organisation par l'archiviste adjoint d'une conférence sur la révision du fonds Poncer et sur les exploitations possibles en matière de recherche généalogique et toponymique;
- animations scolaires dans le cadre du programme des activités culturelles proposé aux écoles par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (DEJQ) en 2023-24 en cours de préparation («ça va le chalet?»), en collaboration avec l'Association Ville en tête;
- passeport vacances: atelier de généalogie avec quatre écoliers;
- contenu pour la Newsletter du service: articles sur Davel, les coulisses de la Conférence, les 20 ans de la Tour de Sauvabelin, 1^{re} édition des 20 km de Lausanne.

Restauration et numérisation

- trois registres et 70 parchemins ont été restaurés en 2023;
- la numérisation de documents originaux tout support confondu a nécessité 16'854 prises de vue (2022: 5'096), dont 471 pour les plans de la police des constructions (2022: 3'621). De plus, la rétro-numérisation de microfilms a engendré la production de 6'586 images (2022: 92'423). Cette inversion dans le rapport entre le volume des prises de vue et celui de la rétro-numérisation s'explique par un changement: le choix a finalement été fait de numériser les registres de la série des décès, inhumations et concessions, plutôt que de numériser les microfilms de ces registres, ces derniers ayant été annotés après leur microfilmage.

- La collection numérique s'est vue enrichie de 23'879 éléments, soit un total de 2'737'440 images (2022: 2'713'561);
- La collaboration avec l'Institution de Lavigny pour la numérisation du Bulletin du Conseil communal s'est poursuivie.

Archives historiques (versements et inventaires)

- 41 versements (2022: 52) ont été effectués dont 9 de l'administration communale (2022: 13). Parmi ces versements, signalons ceux relatifs au sport: Ski-club Libéria Satus Lausanne (P816), Club sportif de la police de Lausanne (P817); au théâtre: Théâtre Onze (P810), Knapp (Alain) (P822); ou au social: Association citoyenne pour la défense du service public (P823), Association de quartier Montelly vit! (P826);
- les archives privées comptent désormais 811 fonds de provenance différente (2021: 816). Cette diminution s'explique par des corrections de cotes attribuées soit à des fonds de manière anticipée et dont les versements ne se sont pas concrétisés, soit à double entre des versements papier et audiovisuel;
- au total, quatre inventaires ont été réalisés;
- la base de données des actes notariés passés par la Ville compte 2'114 références (2022: 2'107), soit sept conventions traitées – ce traitement a été temporairement suspendu suite au départ à la retraite de l'archiviste en charge et à la prise de fonction de son remplaçant;
- l'enrichissement de la base de données relative aux dossiers de plans d'enquête a pu se poursuivre grâce au travail d'un mandataire engagé par la section Recensements de la division Monuments et sites du canton;
- la révision du fond Poncer menée depuis 2016 s'est poursuivie: à ce jour, 1'006 documents ont été traités, soit un peu plus du tiers de l'ensemble du fonds. Le Rotary Club de Lausanne a accepté de participer au financement du projet;
- l'adjointe responsable a revu avec la conservatrice du Musée historique Lausanne en charge du Département des peintures et arts graphiques la gestion de la collecte des affiches entre les deux institutions. Une sélection d'affiches de la Loterie romande sera ainsi transférée au Musée historique de Lausanne (MHL).

Consultation

- 699 personnes (2022: 740), dont 658 nouveaux inscrits ont eu recours aux Archives;
- 1'033 prestations ont été fournies (2022: 1'164), dont 99 provenant de l'administration communale (2022: 144).

Archives audiovisuelles

En ligne (Web TV)

- La fréquentation est toujours en hausse avec 455'113 vidéos vues (2022: 426'448) dont 28'665 en 2022. Ce chiffre n'inclut pas les vues de la collection Cinéac dont les vidéos de piètre qualité ont été téléchargées pour en améliorer le visionnement dans le cadre d'un projet de vitrine sur Memobase, la plateforme de l'association de sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, Memoriav;
- 11'657 documents ont été téléchargés (2022: 11'295) dont 10'984 documents sont disponibles au public (2022: 10'749) soit un accroissement de 235 vidéos (2022: 1'228 vidéos).

Vidéos, films et sons cotés en 2023

- les vidéos représentent 1'837 documents, 16 téraoctets (To), 722 heures (2022: 1'546 documents, 12 To, 583 heures);
- les films argentiques totalisent 95 pellicules argentiques numérisées, 2 To, environ 10 h. 45 min. (2022: 79 films, env. 3 To, 15 h. 32 min.);

— les sons totalisent 19 documents, 5 Go, (2022: 30 documents, 15 Go).

Les documents numérisés et téléchargés sur la Web TV

- Principalement des émissions de la Télévision de la région lausannoise (TVRL) et de TV Bourdo-net, soit 912 vidéos, 316 heures (2022: 799 vidéos, 336 heures);
- 52 films argentiques totalisant environ 13 heures (2022: 232 documents, 43 heures);
- 199 documents sonores totalisant 367 heures (2022: 437 documents, 488 heures);
- sauvegarde des données sur bandes LTO;
- poursuite de la migration des bandes LTO6 vers LTO8;
- sept bandes enregistrées, regroupant 75 To de données (2022: 20 To).

Bibliothèque et documentation

Catalogage et indexation

- 198'ouvrages catalogués dans Renouvaud (2022: 125);
- 3'739 articles de presse concernant Lausanne et la société lausannoise et publiés en 2022, ont été importés dans la base de données Argus (2022: 2'823); la base «Argus» compte à ce jour 42'041 notices et la base «Documentation» 48'706 notices;
- pas de travail significatif sur la base de données du Bulletin du Conseil communal en 2022: la base de données compte 12'141 notices. Les différents objets traités lors des séances du Conseil communal sont indexés individuellement jusqu'à la séance du 6 septembre 2016 et disponibles en texte intégral jusqu'à la séance du 14 février 2017;
- 35 prêts entre bibliothèques (2022: 10).

Acquisitions

- 66 achats (2022: 31), 91 dons (2022: 43), un tri d'archives (2022: 2), soit 158 entrées au total.

De manière générale, la baisse relative dans l'accroissement et le traitement des collections s'explique comme en 2022 par la forte implication du bibliothécaire-documentaliste dans la migration des données vers la nouvelle plateforme Vidy.

Centre BD de la Ville de Lausanne

Evènements marquants

La première bourse à la création BD a été remise - lors d'une animation commune de remise de prix avec BDFIL - au lauréat lausannois Kévin Crélerot. D'autre part, pour la première année, un soutien financier à hauteur de CHF 15'000.- a été versé pour encourager les projets de publication des éditeurs BD lausannois.

Dans le cadre du projet «Synergia» (EPFL/UNIL/CBD), le Centre BD a mis à disposition de nombreux périodiques et documents pour l'exposition intitulé «Couper/coller: reconfigurer la BD à l'ère numérique». La manifestation a lieu au Pavillon C-EPFL.

D'autre part, le Centre BD a reçu en dépôt un périodique rare et précieux «Le Petit Vingtième», enrichissant sa collection patrimoniale.

Enfin, la reprise du catalogage et de l'indexation de la collection de littérature secondaire met en valeur ces ouvrages de «la littérature grise».

Fréquentation – prêts – demandes

- 122 personnes sont venues consulter le Centre BD;
- une visite de groupe, de 90 personnes;

- 250 mises à disposition numériques, ainsi que 193 documents consultés, issus des collections patrimoniales;
- comme chaque année, une exposition dans le cadre du festival BDFIL a été organisée dans toutes les bibliothèques de la Ville.

Service de l'urbanisme (URB)

Principales missions du service

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, dans le but de:

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (études urbaines, plan directeur, schémas directeurs, plans d'affectation);
- coordonner le développement communal avec celui des communes voisines, en représentant la Ville dans les structures de gouvernance et études du projet d'agglomération Lausanne-Morges;
- assurer la protection du patrimoine;
- contrôler la conformité des projets de construction aux bases légales et aux plans d'affectation, jusqu'aux permis d'habiter ou d'utiliser et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.20	4.20	4.10	3.30
Office Permis Construire	21.80	21.00	20.70	19.90
Patrimoine (Urbanisme)	2.70	2.60	2.70	2.60
Projets-urbains	6.80	4.80	7.50	7.20
PTSO	8.10	7.00	7.80	7.00
Total service	43.60	39.60	42.80	40.00

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	-0.80

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.20	4	3.30
Office Permis Construire	24	21.00	23	19.90
Patrimoine (Urbanisme)	4	2.60	4	2.60
Projets-urbains	6	4.80	9	7.20
PTSO	8	7.00	8	7.00
Total service	47	39.60	48	40.00

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb		nb	
Administration (Urbanisme)		1		1
PTSO		1		1
Total service		2		2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	-
Total service	9	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	6
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	6

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	6	0.04	6	0.04
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	0.68	4	1.03
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	9	0.72	10	1.07

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Afin de mettre en œuvre les objectifs urbanistiques définis dans le Plan directeur communal (PDCom), le Service de l'urbanisme poursuit les travaux de révision du principal outil d'urbanisme de la commune (plan général d'affectation, portant sur l'ensemble du territoire communal), dont les premières étapes seront mises à l'enquête publique en 2024. En parallèle, le service assure la planification d'une quarantaine de projets urbains d'envergure diverses; ils concernent en priorité les sites majeurs de développement identifiés dans le PDCom (sites Métamorphose, Gare, Sévelin-Sébeillon, etc.) ou des sites qui nécessitent des règles urbanistiques particulières.

La révision du recensement architectural cantonal permettra de bénéficier de données à jour pour une meilleure protection du patrimoine. En 2023, le Canton a révisé de nouveaux quartiers lausannois et introduit le recensement du patrimoine bâti du XX^e siècle, peu pris en compte jusqu'alors. Les conséquences sur la charge de travail de la Délégation à la protection du patrimoine, ainsi que l'Office des permis de construire, ont été importantes, d'autant que le nombre de demandes déposées auprès de l'Office est en croissance constante et que de nouvelles

bases légales cantonales sont entrées en force en 2023. Les mesures de simplification des procédures de permis de construire mises en place n'ont donc pas pu déployer leurs pleins effets.

Le service a également poursuivi les démarches pour le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel; des étapes importantes vers la réalisation des deux projets ont été franchies en 2023.

Principales activités 2023

Planification du territoire communal et coordinations intercommunales

Plan directeur communal (PDCoM)

Le PDCoM fixe les lignes directrices d'aménagement du territoire communal pour les 15 prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCoM forment le socle du futur Plan d'affectation communal (PACoM). Adopté par le Conseil communal fin 2022 et transmis au Canton en janvier 2023, le PDCoM «Lausanne 2030» doit encore être approuvé par le Conseil d'Etat.

Nouveau plan d'affectation communal (PACoM) – révision du plan général d'affectation (PGA)

Le PACoM est un document opposable aux tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Sa révision a été initiée en 2017 et ce projet de grande ampleur, qui va redéfinir le cadre urbanistique, mobilise fortement le service.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en plusieurs démarches distinctes:

- une procédure portant sur les territoires forains (PACoM TF), dont la zone à bâtir doit être redimensionnée. Après l'examen préalable cantonal rendu en 2023, le projet de plan est en cours de finalisation, pour une mise à l'enquête publique début 2024;
- une procédure de modification partielle des dispositions communes du PGA (MPGA), afin de bénéficier rapidement de bases réglementaires adaptées aux besoins actuels (notamment urgence climatique et préservation du patrimoine bâti et naturel), en attendant la mise en vigueur des futures règles détaillées par quartier. Après l'examen préalable cantonal, le projet de MPGA est en cours de finalisation;
- une révision des règles urbanistiques pour le territoire urbain via plusieurs PACoM de quartier, élaborés par étapes selon des périmètres déterminés par une analyse fine des enjeux et de l'urgence de traitement de ces derniers. Pour chacun des trois premiers secteurs prioritaires, un projet de plan est en cours d'élaboration.

Plans d'affectation sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours s'élevait à 39 à fin 2023, dont 35 plans d'affectation.

A relever notamment pour 2023:

- l'ouverture par la Municipalité d'une nouvelle procédure de plan (le plan d'affectation (PA) «Forêt du souvenir»);
- l'envoi pour examen préliminaire des PA «Sébeillon» et «Forêt du souvenir»;
- l'envoi pour examen préalable des PA «La Rasude» et «Campagne des Bergières».

Projets liés au projet Métamorphose

En collaboration étroite avec le Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM), le service fournit les prestations-métiers pour la planification des projets suivants:

- l'écoquartier des Plaines-du-Loup: le PA de l'étape 2 est en cours de travail; pour le PA de l'étape 3, des réflexions quant à l'avenir du stade de la Pontaise sont en cours;

- l'écoquartier des Près-de-Vidy: le PA «Les jardins de Vidy» est en cours de travail; pour le PA «Vidy La Romaine», des études complémentaires sont en cours.

Projets liés à Pôle Gare (PG) et Léman 2030

Le service a secondé la cellule PG dans ses missions relatives au développement de la gare et de ses alentours, notamment dans le suivi du projet de la place de la Gare. Parallèlement, le service est en charge du suivi de l'élaboration du PA «La Rasude». Ce dossier a été déposé pour examen préalable auprès des services cantonaux en février 2023.

Plans d'affectation sur des communes voisines

Un plan d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines (Prilly et Renens) est en cours sur le site de Malley-Gazomètre, en appui du BDM.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

En déléguant des représentants, en charge du Schéma directeur du Centre Lausanne (SDCL), le service participe à la direction technique du PALM, sous pilotage du Canton. Il assure le suivi et la coordination des études de planifications menées à l'échelle du PALM:

- le suivi et le monitoring des mesures des PALM 2007, PALM 2012 (2^e génération) et PALM 2016 (3^e génération), dont la réalisation est en cours ou planifiée;
- l'élaboration du PALM 2025 (5^e génération), notamment par la participation à l'équipe de projet et la coordination interne avec les services communaux concernés.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le service assure le pilotage du SDCL pour les communes de Lausanne et d'Epalinges. Cette structure veille aux collaborations intercommunales et permet de défendre les intérêts des deux communes concernées dans les structures du PALM. Cette année, elle a suivi le développement de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA).

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Le service assure le suivi et la coordination des études élaborées dans le cadre de ce schéma, en particulier la planification du secteur de Vernand, consistant en l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal dédié aux activités économiques.

Projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel

Le service poursuit son rôle pilote dans le projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Sur la base de l'image directrice issue du concours d'idées et dans la continuité du processus participatif, deux démarches distinctes sont développées:

- place du Tunnel: en collaboration avec le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP), un concours SIA 142 pour le réaménagement de la place a été initié au début de l'année et a conduit au choix du projet lauréat en décembre 2023;
- place de la Riponne: suite à l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2023/34 en novembre 2023, le lancement d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour le projet de réaménagement de la place sera lancé début 2024.

Protection du patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation (PGA), l'unité «protection du patrimoine» a traité environ 790 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments figurant au recensement, sur des ensembles bâtis ou des jardins historiques. Elle a ainsi assuré l'accompagnement des architectes, gérantes et gérants ou propriétaires dans leurs projets de transformation. La conservation de la substance des bâtiments de valeur patrimoniale nécessite souvent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

L'année 2023 a été marquée principalement par:

- l'élaboration du dispositif réglementaire destiné à la conservation du patrimoine dans le PACom (surtout territoires forains);

- le suivi de la révision du recensement architectural cantonal, en coordination avec le Canton (entrée en vigueur du recensement du patrimoine du XX^e siècle et révision du recensement sur plusieurs quartiers lausannois). La révision du recensement architectural cantonal depuis 2020 a considérablement accru le nombre d'objets sous la responsabilité de la délégation communale (+ 248 bâtiments avec une note *3* et + 206 bâtiments avec une note *4*);
- l'organisation avec la section d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne (UNIL) d'un projet INTERACT consacré à l'histoire de l'urbanisme lausannois;
- l'organisation pour Lausanne des Journées européennes du patrimoine, sur le thème national «réemploi et recyclage». Quelque 180 personnes ont pu découvrir le fonctionnement et les enjeux de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Vidy; plus de 200 personnes ont pu plonger dans l'histoire, l'actualité et le devenir du quartier du Vallon;
- l'organisation de visites guidées pour les Rencontres internationales d'urbanisme et pour des délégations (notamment de la Ville de Bienne).

Il faut relever que la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale, ainsi que les changements d'organisation au sein de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), Division monuments et sites (MS), ont eu des impacts considérables sur le travail de l'unité patrimoine. Pour rappel, la DGIP-MS est le principal interlocuteur de l'unité «protection du patrimoine». Une convention de collaboration les lie.

Autorisation de construire

Les missions de l'Office des permis de construire (OPC) consistent principalement à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans, en matière d'aménagement du territoire et de construction. L'OPC assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnelles et professionnels de la branche concernant les droits à bâtir (articles 103 et suivants LATC). Par ailleurs, l'OPC analyse désormais aussi les projets sous l'angle de l'esthétique et de l'intégration (art. 69 PGA et 86 LATC), la sécurité des bâtiments et ses abords (art. 24 du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC)), ainsi que la suppression des barrières architecturales (art. 36 RLATC). Enfin, il gère le suivi d'exécution des travaux et la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser (art. 124 et suivants LATC).

L'OPC participe également à la statistique trimestrielle de la construction (STC) par la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'archivage des plans des projets de construction et de transformation. Ces plans sont à disposition pour consultation durant cinq ans auprès du service, avant d'être transmis aux Archives communales.

Sur la base des activités de l'OPC détaillées ci-après, il faut relever pour 2023 que:

- malgré la conjoncture économique moins favorable, le nombre d'affaires traitées par l'OPC est en croissance par rapport aux années 2019–2022;
- la décision municipale d'appliquer plus largement l'article 68a RLATC (travaux non soumis à autorisation) afin de simplifier les procédures, déploie pleinement ses effets. Une proportion croissante des affaires est maintenant traitée sous la forme de demandes de travaux (57% en 2023, contre 44% du total des affaires traitées en demandes de travaux en 2019, ce qui permet aux propriétaires de réaliser la plupart des travaux de rénovation et de réfections mineurs rapidement, sans passer par une procédure de permis de construire. Pour l'OPC, un travail administratif est tout de même nécessaire, ainsi que des vérifications lorsque des aspects patrimoniaux sont concernés;
- pour l'ensemble des décisions positives d'octroi de permis de construire, le délai moyen entre le dépôt de la demande et l'octroi du permis s'est allongé (8.7 mois en 2023, contre 7.5 mois en 2022), malgré les mesures de simplification mises en place par l'OPC. Ce délai de traitement plus long

s'explique par l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 de la nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), qui a nécessité le réexamen des dossiers en cours, ainsi que par la révision du recensement architectural sur de nombreux quartiers de la ville. Par ailleurs, le délai moyen est péjoré par quelques projets particulièrement complexes, débutés avant 2023 (en 2020 pour certains); en ne tenant compte que des demandes de permis reçues en 2023 et octroyées dans la même année, le délai moyen est ramené à 6.4 mois;

- une complexification globale du cadre légal est constatée depuis plusieurs années, ainsi qu'un délai de traitement cantonal (CAMAC) important, éléments sur lesquels l'OPC n'a pas prise. L'augmentation du nombre de bâtiments figurant au recensement architectural a un effet sur les délais;
- pour le suivi d'exécution des travaux, le nombre de phases de contrôle de chantiers a diminué. C'est également le cas des permis d'habiter/permis d'utiliser délivrés, un grand rattrapage ayant été effectué en 2021 et 2022, pour clore des demandes en suspens;
- les tableaux ci-après présentent une synthèse des affaires traitées par l'OPC en 2023, comparativement aux années précédentes:

Demandes déposées à l'OPC: permis de construire et permis de construire complémentaires, demandes de travaux (dispenses d'autorisation)

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Nouveaux permis de construire ou permis complémentaires	425	412	387	383	474
— constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	31	42	44	25	62
— petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	72	43	32	66	107
— transformations (y compris changement d'affectation)	233	239	189	190	218
— aménagements extérieurs	54	54	80	69	38
— démolitions sans reconstruction	3	1	2	3	1
— permis de construire complémentaires	32	33	40	30	48
Demandes de travaux (rénovation, réfection, autres)	337	341	471	518	618
Total	762	753	858	901	1'092

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Enquêtes publiques ouvertes (permis de construire)	256	248	328	316	246
Oppositions/interventions émises	637	1067	1593	665	505

Par ailleurs, 13 enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (Office fédéral des transports (OFT), Office fédérale des routes (OFROU), Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), Direction générale de l'environnement (DGE), DGIP) ainsi que pour d'autres services communaux (Service du cadastre (CADA), MAP, Service de l'eau (EAU)) ont été traitées en 2023, sans relever de la LATC.

Permis de construire octroyés/refusés par la Municipalité:

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Permis de construire octroyés	400	401	436	363	328
Permis de construire refusés	5	11	9	3	4
Total	405	412	445	366	332

Suivi de l'exécution des travaux

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspectrices et inspecteurs coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Contrôle de chantiers réalisés	1'956	1'399	1'738	1'183	893
Permis d'habiter et d'utiliser délivrés	340	242	525	399	185

Suivi de l'hygiène et de la salubrité

Les activités de l'unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Visites après plaintes liées à l'hygiène des habitations	90	97	80	53	57
Examens permis de construire, sous l'angle de la salubrité	584	493	580	502	480
Inspections d'établissements publics	54	37	34	87	62
Instructions de demandes d'autorisation de manifestations	133	87	88	151	204

Procédures juridiques liées à des permis de construire

Durant l'année 2023, 25 nouvelles procédures de recours concernant des permis de construire ont été ouvertes devant la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal et le Tribunal fédéral (TF), cumulativement à la vingtaine pendante. Depuis le mois d'août, ces procédures sont gérées par le conseiller juridique du Service de l'urbanisme, en collaboration avec les responsables de chaque dossier (techniciennes et techniciens, architectes, assistantes et assistants administratifs). Les procédures qui étaient déléguées à des avocats le sont restées.

Années	2019	2020	2021	2022	2023
Nouvelles procédures de recours à la CDAP	21	13	9	21	22
Nouvelles procédures de recours au TF	3	5	1	6	3
Total	24	18	10	27	25

Maquettes et expositions

En 2023, l'atelier des maquettes a réalisé et contribué aux expos suivantes: Lausanne à Table, Lire à Lausanne, MAD Pride et Expo Arbracadabra 2023.

La mise à jour de maquettes au 1/500^e et au 1/200^e a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs pour des sites de projets (plans d'affectation: Sévelin, Manufacture, avenue de Cour, Sébeillon, La Rasude, Campagne des Cèdres, Métamorphose, Riponne-Tunnel, etc.). L'atelier a aussi accueilli les examens de fin d'apprentissage des maquettistes ainsi que de nombreuses visites, notamment de classes.

Gestion de commissions spécifiques et collaborations diverses

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Dans son rôle de responsable des planifications liées au PALM et aux schémas directeurs, le service gère le secrétariat de la CPPR.

Collaborations Ville – Hautes Ecoles

En 2023, dans le cadre des recherches collaboratives menées avec l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL sur les liens entre projet urbain, adaptation au changement climatique et biodiversité, le service a participé au livre «Trame de fraîcheur» (métispress).

Dans le cadre de l'appel à projets «Interact», le service a développé un projet de recherche sur l'histoire de l'urbanisme lausannois avec la Section d'Histoire de l'art et BAVL.

Le service est aussi partenaire d'un projet de recherche sur la santé mentale en milieu urbain («remédiation urbaine»), piloté par le CHUV et l'Université de Neuchâtel (UNINE).

A l'été 2023, le service s'est impliqué dans l'organisation des Rencontres internationales de l'urbanisme (RIU) qui se sont tenues à Lausanne.

Par ailleurs, le service collabore régulièrement avec des Hautes Ecoles romandes, en mettant à disposition des cas d'études sur le territoire lausannois et en accompagnant les étudiants dans leurs travaux académiques. Ces échanges sont des sources d'innovation et d'inspiration pour les projets en cours.

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

Principales missions du service

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision:

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60);
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées.

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'Administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés et les entités désignées dans la directive relative à l'octroi et au suivi des subventions accordées par la Ville de Lausanne et dans la directive relative au suivi des participations de la Ville de Lausanne. Les divers types de mission sont:

- audit financier et de gestion;
- audit de gouvernance;
- audit de performance;
- audit informatique;
- audit de conformité;
- missions spéciales.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit – CFL	5.50	5.50	5.50	4.50
Direction & Secrétariat – CFL	2.00	2.00	2.00	1.95
Total service	7.50	7.50	7.50	6.45

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Audit – CFL	6	5.50	5	4.50
Direction & Secrétariat – CFL	2	2.00	2	1.95
Total service	8	7.50	7	6.45

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	-	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	-
Total service	2	1

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	0

Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé-e-s	-	-	1	0.25
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	-	*	*
Total service	0	0.00	1	0.25

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Le CFL a émis deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux. Le plan annuel d'audit interne a entièrement été mis en œuvre, à l'exception d'une mission qui a été reportées en 2024 pour des raisons indépendantes de la volonté du CFL.

Deux collaborateurs (2 EPT) ont quitté l'effectif pour rejoindre d'autres services au sein de la Ville et deux collaboratrices (1.9 ETP) ont rejoint le CFL en 2023.

Principales activités 2023

Le CFL a délivré en 2023:

- deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé);
- six rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint) ou procédures convenues;
- 14 rapports d'audit interne.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 10'835 heures (contre 11'317 heures en 2022), le restant des heures travaillées étant réparti entre la formation et les projets internes d'amélioration de la qualité du service.

